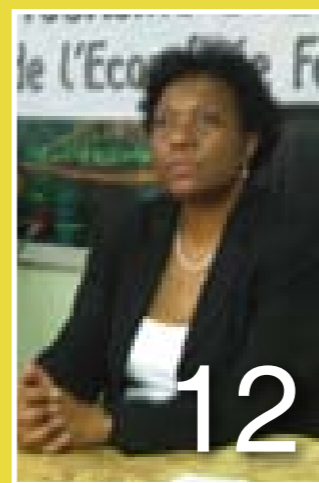


Afrique Environnement

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE



Bassin du Congo
Nicolas Hulot
à l'écoute des cris
D'ELEPHANTS



Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
 E-mail : afenvironnementplus@yahoo.fr
 info@afriquenvironnementplus.com
 www.afriquenvironnementplus.com

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur des Projets et de la formation
Brice Severin PONGUI

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef
Wilfrid LAWILLA

Chargé de la communication
Robert NGOUMA

Rédaction générale
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Wilguette EZNEZ
Oriane BAYENDELA
Nathalie MITOAMONO
Wilfrid LAWILLA

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Milene MIMISSIE
Orly

Superviseur de correction
Bonne Année MATOUMONA

Representants Cameroun
Winnie KITIO

Partenaire : Energie 2050
Stéphane POUFFARY

Mise en page et Graphisme
• Houseperfect/Trésor NGANDU K.D.
tresornrg7@gmail.com

Photographe
Carine OYOMA

Service Technique
Bernard TCHOKOTE

14 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

ATELIER REGIONAL DE VALIDATION TECHNIQUE DES GUIDES DE PLANIFICATION ET D'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE

32 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

4ème Forum International sur le Green Business

34 INTERVIEW

Sylvestre Didier Mavouenzela

38 PUBLI-REPORTAGE

Energie et transition sociétale : Transformer les contraintes en opportunités



46

S O M M A I R E

www.afriquenvironnementplus.com



afenvironnementplus@yahoo.fr



4^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES
DES AIRES PROTÉGÉES
D'AFRIQUE CENTRALE
Les 9 et 10 juillet 2013 à Libreville



LES AIRES MARINES
PROTÉGÉES

LUTTE ANTI BRACONNAGE



Edito

Chaque chose a son temps !

La sagesse nous enseigne que tout vient avec le temps. Rien ne sert d'être pessimiste. Cette maxime semble se confirmer au regard des réalités de terrain et des perspectives sur les questions environnementales en Afrique centrale. On ne le rappellera jamais assez, les questions de préservation de la nature, du changement climatique, de l'économie verte, de lutte anti braconnage, de déforestation et bien d'autres encore constituent la somme des préoccupations du Continent Africain en général et de la sous-région Afrique centrale, en particulier.

Tout vient avec le temps, oui ! Car les choses semblent bouger en Afrique centrale.

Dans la perspective du développement durable, les pays de la sous-région d'Afrique centrale ont pris conscience de la nécessité de mettre en place un fonds pour l'économie verte. Au moment où nous mettons sous presse ce magazine, les experts et les ministres de l'Economie et des Finances des pays de la CEEAC sont réunis à Brazzaville pour en débattre. Cette rencontre démontre que tout est possible et que chaque chose a son temps.

Le Forum sur le Green Business est à sa quatrième édition et a été retenu par la CEEAC comme levier pour la promotion de l'économie verte en Afrique Centrale.

La dotation d'une vedette de surveillance au Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) constitue aussi un brin d'espoir dans cet immense océan de besoins.

Du côté des partenaires traditionnels, on notera que les choses bougent également. La France a délégué Nicols Hulot, envoyé spécial du Président François Hollande, pour la protection de la planète. L'objectif de cette mission qui va s'étendre en Asie, principale destination de l'ivoire prélevé de nos éléphants massacrés est de contribuer au plaidoyer sur les préoccupations susmentionnées.

Nous osons croire que chacun de son côté saisira le temps pour réaliser ce qui lui est confié. Afrique Environnement Plus de son côté continuera la diffusion des informations mises à sa disposition pour aider les politiques, les chercheurs, le secteur privé, les ONGs et l'opinion publique à prendre leurs responsabilités.

En attendant de nous retrouver dans un prochain numéro, je nous exhorte à bien penser, bien manger et surtout bien préserver. ■

Raoul SIEMENI





Photo de Famille



sur la capitalisation des expériences des Aires Protégées Transfrontalières en Afrique Centrale.

Deux jours durant, les participants ont suivi, avec attention, différentes communications parmi lesquelles: les présentations des termes de référence du sous groupe de travail sur les aires protégées et la faune ; la note conceptuelle de la conférence internationale sur la criminalité faunique ; les mesures prises au niveau national pour combattre le braconnage et le commerce illicite des produits de la faune sauvage et la présentation du Projet FAO/GEF sur la gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique Centrale. La recherche des possibilités de synergie entre toutes les initiatives de lutte anti braconnage dans les pays de l'espace COMIFAC et la présentation des résultats de l'étude sur la capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale ont fait l'objet d'un débat avant de boucler la série des présentations par celle des TDR des journées nationales des aires protégées.

Les retombées significatives

Après ces présentations, un débat fructueux s'en est suivi au bout duquel les participants ont adopté plusieurs résolutions et recommandations. Concernant les résolutions, ils ont proposé la validation des termes de référence du sous groupe de travail sur les aires protégées

et la faune sauvage sous réserve de la prise en compte des observations formulées par ces derniers ; l'adoption du rapport de l'étude sur la capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale sous réserve de l'intégration des amendements apportés et de l'élaboration et de l'adoption de la feuille de route 2013 du SGT-APFS. Quant aux recommandations, comme cela est de coutume, cet atelier a été sanctionné par un certain nombre des recommandations à l'attention de quatre entités à savoir, la COMIFAC, le projet FAO, les pays de l'espace COMIFAC et aux partenaires au développement.

- A la COMIFAC, les participants ont demandé que cette institution veille sur l'efficacité des mesures prises au niveau national pour combattre le braconnage et le commerce illicite des produits de la faune sauvage ; aussi que les mesures présentées au cours dudit atelier soient documentées ; Consolider les termes de référence du sous groupe de travail sur les aires protégées et la faune sauvage et de les diffuser aux pays; Consolide la note conceptuelle relative à l'organisation de la conférence internationale sur la criminalité faunique et élaborer l'agenda de ladite conférence en prenant soin d'élargir la participation aux pays de transit de l'ivoire provenant d'Afrique notamment, le Nigéria, la Somalie, le Soudan l'Ethiopie, etc. ; Aussi, Veille à la mise en œuvre de la feuille de route 2013 du SGT-APFS ; enfin, Veille à la consolidation du rapport de l'étude sur la capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale.

- Au Projet FAO, les participants ont recommandé qu'il s'assure des synergies entre ses activités et celles des autres structures similaires dans sa zone d'intervention afin d'éviter les duplications.

- Aux pays de l'espace COMIFAC, il a été recommandé de prendre des mesures adéquates pour mobiliser les ressources financières internes pour la mise en œuvre du PAPECALF; et des dispositions pour mettre en œuvre des activités dans le cadre de la célébration des journées nationales des aires protégées et d'intégrer les activités de PAPECALF dans les programmes de travail nationaux et faciliter son appropriation par toutes les parties prenantes.

- Enfin, aux Partenaires de développement, les participants ont exhorté ces derniers à continuer de soutenir les pays dans la lutte anti-braconnage et la mobilisation de financements pour la mise œuvre du PAPECALF tout en rendant plus transparente la gestion des financements mobilisés.

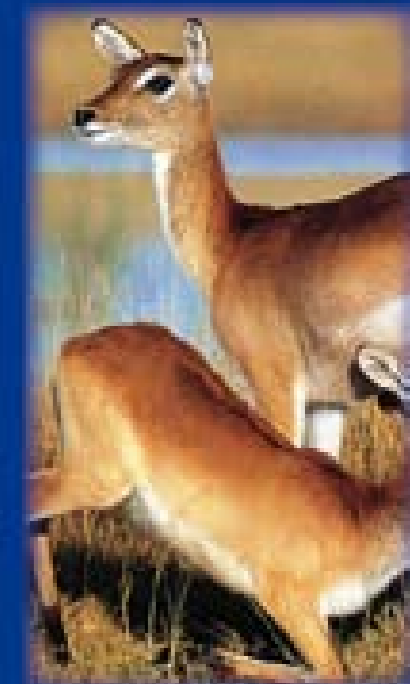
Il sied de rappeler que cet atelier a connu l'appui financier de l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA), du Projet GIZ d'appui à la COMIFAC, du Projet MSP/Banque Mondiale et de la Fondation du Tri-Nationale de la Sangha. Les participants représentaient les pays de l'espace COMIFAC et les partenaires au développement sans oublier les ONG. Le secteur privé qui a pourtant une influence sur la protection de la faune n'a pas été associé à cette réunion importante. ■

Wilquette Lawilla



Vue des participants

Préservez notre environnement pour que les générations futures aient une bonne lecture de ce que nous leur ayons légué.



Votre santé dépend de votre environnement



Afrique Centrale



Photo de Famille

Les parties prenantes sensibilisées sur l'importance de la réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM (paysage Dja-Odzala-Minkébé)

L'objectif de cet atelier, était d'informer et de sensibiliser les différentes parties prenantes sur les avantages d'une réserve de biosphère et sa contribution au développement durable. L'UNESCO a été au cœur de cette rencontre qui s'est tenue à Brazzaville, le 6 juin 2013.

Au cours de cet atelier, les participants ont été renseignés sur l'accord de coopération conclut en 2005, lequel accord a abouti à la création de l'espace TRIDOM, espace qui compte, à nos jours, 10 aires protégées réparties dans les trois pays (Cameroun, Congo et Gabon). L'objectif du projet exécuté par l'UNOPS est d'assurer la conservation de la biodiversité forestière d'importance mondiale du Bassin du Congo, en favorisant l'intégration des objectifs de conservation dans la planification nationale et régionale en vue du développement durable dans la Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM). Les participants ont aussi pris la connaissance des résultats saillants obtenus depuis la mise en œuvre du projet en 2009, notamment :

- l'effectivité du zonage de la TRIDOM à travers l'adoption par voie légale de trois plans d'affectation des terres et leur mise en œuvre ;
- l'opérationnalité d'un système pour surveiller la biodiversité, l'exploitation des ressources et les fonctions écologiques ;
- l'affinage effectif du cadre juridique et des mécanismes d'application de la loi ;
- la mise en place de mécanismes pour renforcer l'efficacité de la conservation de la biodiversité dans les concessions d'exploitation forestière ;
- l'élaboration d'une base de Donnée-SIG d'interface entre les acteurs de terrain et les administrations de tutelle, servant de prise de décision à divers niveaux de gestion ;
- la mise en place d'un dispositif spatio-temporel de suivi: Lutte Anti-Braconnage



Ecologique et Socio-économique à travers les Comités Mixtes de suivi ;

- l'application de la stratégie de surveillance continue transfrontalière ;
- la conception et la mise en œuvre d'initiatives communautaires viables offrant des incitations socio-économiques en faveur de la conservation de la biodiversité et
- la mise en œuvre d'un plan de financement multi-niveaux.

Les atouts du projet

Cet atelier a permis à l'assistance de comprendre les avantages liés à la reconnaissance d'un statut international de la TRIDOM, à savoir :

- Première RBT en Afrique centrale ;
- sites modèles d'étude et de démonstration des approches de la conservation et du développement durable ;
- Favoriser le maintien des trois fonctions d'une RB : Conservation, Développement, Appui logistique ;
- Renforcement de l'intégration sous-régionale ;

- Impulser des possibilités de financements durables par les multilatéraux et par le secteur privé de la conservation.

Les défis à relever

Ce projet ne présente pas que des atouts. De nombreux défis restent à relever : la désignation formelle des points focaux MAB par les pays ; la Redynamisation des Comités nationaux MAB ; la mise en place du Comité de pilotage trinational ; la vision commune partagée ; la participation et l'implication effective de tous les acteurs à la préparation du dossier d'inscription ; l'exploration des possibilités de financement de la future RBT et la mise en œuvre du chronogramme de travail.

A l'issue des exposés présentés par les différents experts, certaines questions ont été formulées liées aux aspects budgétaires du projet de mise en œuvre de la RBT, la mise en place des stratégies de vigilance dans un contexte où la circulation des biens et personnes n'est pas libre, le type de gouvernance réservé à la RBT, le modèle de création du comité national MAB. A la suite de cette série de questions, des réponses et clarifications adéquates ont été données par les différents exposants.

Renforcer la loi faunique par le soutien au développement socio-communautaire



Plus d'informations au service de la protection de la faune



Cet atelier a été structuré autour de trois groupes de travail ayant une thématique spécifique :

- Groupe 1 : zonage, utilisation des terres et activités phares RBT/RB nationales ;
- Groupe 2 : Communautés locales, valeurs culturelles et Réserve de biosphère ;
- Groupe 3 : Vers une vision commune.

Au terme dudit atelier, quelques recommandations ont été faites par les participants : Mettre en place les comités nationaux MAB et redynamiser ceux qui existent déjà ; - Intégrer la définition du concept corridor dans les

législations des Etats ; - Evaluer les impacts cumulatifs des projets de développement dans l'espace TRIDOM ; - Application effective des plans indicatifs de zonage ; - Respect des us et coutumes des peuples autochtones ; - Organisation des campagnes d'inventaires des valeurs culturelles ; - Création dans un bref délai d'un cadre de concertation multi-acteurs ; - Doter les réserves de biosphère des plans de gestion et d'aménagement ; - Favoriser l'accès, le partage équitable des retombées au sein des communautés locales et populations autochtones ; - mettre en place un plan de communication ; - les Etats impliqués dans la TRIDOM doivent rechercher des financements auprès de la BDEAC au niveau sous régional, et de la BAD au niveau Régional ; - Renforcement des Ressources Humaines ; - Recherche de financements pour la deuxième phase du projet UNOPS. ■

Wilguette Lawilla



- Exploiter c'est indispensable,
- reboiser est plus que nécessaire
- l'exploitation doit rimer avec développement



Afrique Environnement Plus

Education
Formation
et Information
Environnementale



Afrique Environnement Plus
désormais
sur vos chaînes
de télévision africaines



Tel : (+242) 05 519 62 49/ 05 794 55 36/ 06 806 05 29

E-mail : afenvironnementplus@yahoo.fr

www.afriquenvironnementplus.com

Interview

Madame Noëline Raondry Rakotoarisoa, Chef de section des réseaux biosphère et renforcement des capacités, Division des sciences écologiques et de la terre, UNESCO

Mme N. R. Rakotoarisoa travaille au sein de la division des sciences écologiques et de la terre qui est aussi le secrétariat du programme sur l'homme et la biosphère qu'on appelle programme MAB (Man And Biosphère) et elle est responsable plus particulièrement du programme MAB et des réseaux de biosphère en Afrique.

mettre en place les réserves de biosphère, parce que ce sont des sites qui sont proposés par les pays. Ces derniers envoient au Secrétariat le dossier de proposition, qui est ensuite évalué par un comité d'experts qui fait ses recommandations au Bureau du CIC. Les nouveaux sites sont approuvés par le CIC sur recommandation du Bureau. Donc, ces sites restent sous la juridiction du pays qui est tenu d'en assurer le fonctionnement et donc, le financement. La plupart du temps, les pays financent ces réserves de biosphère à travers des fonds nationaux, décentralisés, des projets... Le fonctionnement et la conservation des réserves de biosphère sont souvent financés à travers leurs réseaux d'aires protégées, puisque les réserves de biosphère comprennent toujours le noyau dur qui est, en général, une aire protégée et qui reçoit des financements soit du pays, soit de bailleurs de fonds à travers des projets.

Actuellement en Afrique centrale, il y a une recrudescence du braconnage, notamment dans les zones dites protégées. Comment pensez-vous gérer ces problèmes de conservation au niveau du Tridom de ces entités?

Je pense que la conservation au niveau de ces entités doit être assurée par les Etats et les autorités gouvernementales. Nous, en tant qu'UNESCO, pouvons, bien sûr, apporter notre expertise et nos conseils aux Etats pour pouvoir améliorer la gestion et la législation pour lutter contre le braconnage. Mais, pour ce qui concerne l'application des lois, c'est une fonction régaliennne qui ne peut être mise en œuvre que par les Etats, et à laquelle l'UNESCO ne peut pas se substituer.

Vous venez de prendre part à un atelier d'information sur l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontalière dans le cadre du Tridom. Comment allez-vous procéder pour l'élaboration du plan de mise en œuvre de cette unité de conservation ?

Pour cette initiative de réserve de biosphère transfrontalière entre le Cameroun, le Congo et le Gabon, nous nous appuyons sur l'accord de 2005 sur le TRIDOM signé par les trois pays et donc sur une volonté politique forte de gérer durablement cet écosystème en partage. Nous sommes aussi en partenariat avec le projet TRIDOM/UNOPS/UNDP/GEF dont les résultats atteints sont autant d'acquis pour un projet de réserve de biosphère transfrontière. Nous venons en appui à ce projet pour essayer de voir si on peut conférer au Tridom un statut international qui sera le statut de réserve de biosphère.

Afrique environnement plus : En quoi consiste ce département et quelle est votre mission en tant que responsable Afrique de ce département ?

Noëline Raondry Rakotoarisoa: Le Secrétariat assure les services des réunions statutaires, notamment les sessions du Conseil International de Coordination et les réunions du Bureau du MAB ainsi que celles des comités et groupes de travail y afférents. Le Secrétariat assure le suivi et la coordination de l'exécution des programmes internationaux recommandés par le Conseil. Il est en liaison avec les comités nationaux MAB établis par les Etats membres pour l'exécution du Programme. Outre les services qu'il doit assurer au Conseil, le Secrétariat coopère activement avec les secrétariats des Programmes de l'UNESCO et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales partenaires du programme. Le Secrétariat du MAB coordonne le processus de désignation des réserves de biosphère par le Conseil International de Coordination du MAB dont le réseau mondial compte, à ce jour, 621 sites dont 12 transfrontaliers, dans 117 pays.

Quel état faites-vous des réserves classées au niveau Afrique ?

Au niveau africain, nous avons actuellement 64 réserves de biosphère qui sont réparties dans 28 pays. Les premières réserves de biosphère africaines ont été désignées en 1976 et certaines d'entre elles, notamment en Afrique centrale, ne répondent plus aux critères requis. Pour maintenir un standard dans la qualité du réseau, il est nécessaire d'effectuer une revue de ces réserves de biosphère pour qu'elles soient conformes à la stratégie de Séville et au Cadre statutaire adoptés par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995.

Quels sont les mécanismes de financement qui permettent la mise en place d'une réserve de biosphère et comment les Etats participent-ils pour la viabilité de ces zones délimitées ?

Au niveau de l'UNESCO, nous n'avons pas de financement proprement dit pour



Madame Noëline Raondry Rakotoarisoa, Chef de section des réseaux biosphère et renforcement des capacités, Division des sciences écologiques et de la terre, UNESCO

Comment percevez-vous les questions de conservation au niveau d'Afrique centrale, quand on sait qu'un certain nombre de financement permettant de veiller à la protection des réserves ne sont, jusqu'à ce jour, pas mis à disposition pour mener à bien les questions de conservation et de protection des espaces délimités ?

Je pense que cette situation est une question de priorité au niveau des Etats. Mais c'est aussi une façon de voir les choses, parce que conserver la biodiversité peut paraître comme quelque chose de luxueux, de superflu quand dans un pays la population doit répondre au jour le jour à des besoins multiples. Cependant, même si la plupart des Etats financent la conservation de leur biodiversité en majorité par des financements extérieurs, ils prennent de plus en plus conscience que conserver la biodiversité est un passeport pour le futur et que s'ils ne la conservent pas aujourd'hui, ils perdront beaucoup de choses demain. Je suis confiante que les choses finiront par changer dans les années à venir, car c'est une évidence et on ne peut pas continuer à perdre cette biodiversité qui est très importante, surtout en Afrique centrale qui la sous-région qui abrite la deuxième grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie.

Vous avez annoncé la tenue prochaine au Ghana d'une réunion régionale sur les biosphères. Que faut-il attendre de cette rencontre ?

Cette rencontre va s'effectuer dans le cadre des rencontres régulières des réseaux régionaux du MAB. Au niveau du réseau global des réserves de biosphère, nous avons des réseaux sous régionaux, comme le réseau européen, d'Amérique latine et des caraïbes, d'Asie du Sud-Est, arabe et, bien sûr, africain. La dernière fois que ce réseau s'était réuni c'était à Nairobi en septembre 2010. Et pour 2013, le réseau AfriMAB qui va se réunir du 24 au 27 septembre prochain au Ghana et le thème de la réunion portera sur le paiement des services éco systémiques au niveau des réserves de biosphère qui sont des instruments qui peuvent aider les réserves de biosphère et les populations à vivre de leur écosystèmes. Et également nous allons essayer à travers nos discussions de voir comment est ce qu'on peut promouvoir les économies vertes au niveau des réserves de biosphère. ■

Propos recueillis par Raoul SIEMENI



ATELIER REGIONAL DE VALIDATION TECHNIQUE DES GUIDES DE PLANIFICATION ET D'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE

La Planification et la Gestion des aires protégées du Bassin du Congo fait l'objet d'un Atelier Régional.

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a organisé récemment, à Douala, au Cameroun, un atelier régional de validation technique de 4 guides de planification et d'aménagement des territoires en Afrique Centrale.



Cette rencontre était organisée sous la présidence de Monsieur Denis KOULAGNIA KOUOTOU, représentant le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun. Elle a bénéficié de l'appui du Programme régional de l'Afrique Centrale pour l'environnement (CARPE), du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et du Service Forestier des Etats- Unis d'Amérique.

Des écosystèmes forestiers en dégradation...

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions, à savoir celles du Secrétaire General de la COMIFAC, du Secrétaire Exécutif de RAPAC et enfin du représentant du ministre des Forêts et de la Faune du

Cameroun. Dans leur discours, les intervenants ont relevé certaines situations qui minent notre région. Les ressources naturelles et les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale font aujourd'hui l'objet de dégradation, principalement due à « l'absence ou l'insuffisance de planification notamment en ce qui concerne les affectations de terre selon les différentes vocations et priorités nationales » a déclaré Raymond MBITIKON, Secrétaire exécutif de la COMIFAC. Dans cet ordre d'idées, le représentant du ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun a relevé que la gestion des ressources forestières qui jouent un rôle indispensable pour les populations, constitue, à ce jour, une réelle préoccupation tant pour les techniciens que pour les décideurs. Il a, à cet effet, souligné l'urgence de doter les pays de la sous-région d'outils de planification et de gestion à long terme des ressources naturelles de l'Afrique Centrale.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants à l'atelier ont assisté à la présentation en plénière des guides et la création de groupes de travail. Prenant la parole, Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a relevé que la validation des 4 guides faisait suite à « plusieurs étapes franchies tant au niveau sous-régional que national ces deux dernières années dans le cadre du processus d'élaboration et de validation des guides de planification et d'aménagement des territoires en Afrique Centrale. ». Les participants scindés en 3 groupes de travail se sont ensuite livrés à l'examen desdits guides. Il a été question pour ceux-ci de vérifier si les guides reflétaient les discussions menées au plan national et d'intégrer les observations faites par le Gabon, d'articuler les modifications pouvant être insérées dans lesdits guides et de formuler des recommandations pour leur adoption et leur internalisation par les ministres au niveau des pays de l'espace COMIFAC.

Des recommandations

Les guides examinés, les participants ont formulé huit recommandations après validation avec amendements et sous réserve d'améliorations à apporter en vue de leur finalisation :

- Elaborer un exposé de motifs à soumettre au Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Veiller à l'implication des autres administrations sectorielles (mines, hydrocarbures, agriculture, etc.) dans le processus de zonage forestier à l'échelle national;
- Saisir l'opportunité qu'offrent les processus nationaux d'affectation des terres en cours, ainsi que la mise en place des infrastructures de développement et l'interconnexion des voies de communication entre les pays ;
- Soumettre les guides de planification de la gestion au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui les portera à l'attention du Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Finaliser la mise en forme et l'édition des guides (USFS) ;
- Tenir compte dans les guides des processus de révision des législations nationales en cours dans divers secteurs, ainsi que les partenariats avec les acteurs de ces secteurs (mines, hydrocarbures, infrastructures routières, agriculture, etc.) (USFS) ;
- Intégrer dans les guides les recommandations faites lors des ateliers nationaux ;
- Proposer une définition claire du terme « paysage » en vue d'avoir une compréhension commune de ce concept par l'ensemble des pays de l'espace COMIFAC (USFS).

L'atelier s'est ainsi refermé, avec une invitation du Secrétaire Exécutif du RAPAC à l'utilisation effective de ces guides, présentés comme un outil de travail qui n'a de valeur ajoutée que par son appropriation et son utilisation efficiente par les principaux bénéficiaires. Signalons que cet atelier a connu la présence d'une trentaine de participants, représentant les administrations en charge des forêts et de la faune des pays de l'Afrique Centrale, les coordinations Nationales de la COMIFAC et des représentants des projets tels que ASAD/CARPE, USFS, IUCN, WCS, FAO et BAD/CEEAC/PACEBCo. ■

Winnie Kitio

Conférence régionale sur les dynamiques de déforestation dans le Bassin du Congo



Vue du podium à l'ouverture de la conférence



Vue des participants

Les travaux de ces assises ont été ouverts, le 15 mai 2013, par M. Daniel MUKOKO SAMBA, Vice-Premier ministre de la République Démocratique du Congo, dans la salle des réunions de l'hôtel SULTANI de Kinshasa, en RDC.

participants venus de plusieurs horizons. Ainsi, on a pu noter la présence des cadres du Ministère en charge des forêts et de l'environnement, des Ministères en charge de l'agriculture, des transports, de la planification et de l'aménagement du territoire, de l'énergie et des mines, des représentants des ONG, des institutions internationales, sous-régionales et des opérateurs privés ...

Dans son mot, M. Eustache OUAYORO, Directeur pays de la Banque Mondiale en République Démocratique du Congo a souligné que : « Cette étude est importante, car elle apporte un éclairage nouveau sur ce que seront demain les principales menaces du Bassin du Congo... Il ne s'agit pas ici d'arrêter la déforestation, mais bien orienter les investissements sectoriels pour les rendre plus respectueux des forêts et de se faire maximiser les bénéfices économiques ». Aussi « A travers un aménagement du territoire bien formé et coordonné et de politique appropriée, les pays peuvent se développer sans dilapider leur capital naturel », a-t-il conclu.

Le Bassin du Congo connaît, certes un taux de déforestation faible, mais cela ne le met pas à l'abri des menaces. C'est à juste titre que M. Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a souligné l'importance de cette conférence : « Les informations issues de cette étude représentent pour la sous-région une base de données très importante qui pourraient aider nos pays dans les négociations internationales sur les forêts et le changement climatique... En effet, pour

garantir la durabilité du développement économique et social, les gouvernements des pays de la sous-région devraient se doter de politiques et de schémas nationaux d'aménagement du territoire » a-t-il précisé.

Faisant référence au 1er Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur la gestion durable des forêts, sommet au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement ont manifesté leur attachement aux principes de conservation de la biodiversité et de gestion durable des écosystèmes forestiers, ainsi que le droit des peuples à compter sur les ressources forestières pour soutenir leurs efforts de développement économique et social pour sa part, M. BAVON NSA MPUTU, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la RDC, espère que : « Cette conférence régionale apportera plus de solutions qui permettront aux pays du Bassin du Congo de mieux gérer leurs ressources naturelles dans le respect de l'équilibre écologique, car l'humanité toute entière compte sur le Bassin du Congo pour protéger l'atmosphère ».

Cette conférence dont le thème a été « Réconcilier la croissance économique et protection de la forêt » fait ressurgir une fois de plus la problématique de conciliation entre l'exploitation forestière et le développement économique et social, a martelé le Vice-Premier Ministre. Poursuivant ses propos, il a mentionné « les défis auxquels sont confrontés les pays du Bassin Congo, notamment ceux de promouvoir le développement économique et de

réduire la pauvreté, tout en préservant le capital naturel et particulièrement le capital forestier. Les causes de la déforestation restent et demeurent les activités de subsistance telles que l'agriculture à petite échelle et, la récolte du bois de chauffage a-t-il souligné.

L'étude menée par madame Carole MEGEVAND, pense M. Samba, paraît en toute évidence « une réponse à un développement respectueux de l'environnement et des ressources naturelles en privilégiant la planification participative dans tous les secteurs vitaux de développement pour l'ensemble du Bassin du Congo », avant de procéder à l'ouverture officielle des travaux.

Aussitôt, les travaux se sont poursuivis en plénière par des communications et échanges fructueux dans les sessions thématiques suivantes : présentation globale de l'étude, agriculture, exploitation minière, exploitation forestière, transport, énergie et recommandations transversales.

Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées en termes de perspectives, notamment la nécessité de la coordination intersectorielle pour la gestion durable des ressources naturelles, l'importance de politiques d'affectation des terres et de schémas d'aménagement du territoire, etc. ■

Medard Mavoungou

Le Droit à l'Éducation

N'exclut pas la Perpétuation des Valeurs Traditionnelles

La communauté internationale et les pays de l'Afrique centrale ne cessent de multiplier les mécanismes et stratégies devant arrêter le massacre des éléphants dans nos forêts. Un phénomène qui sevit dans la plupart des pays de la sous-région Afrique centrale.

Eznez S.

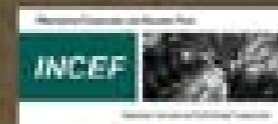
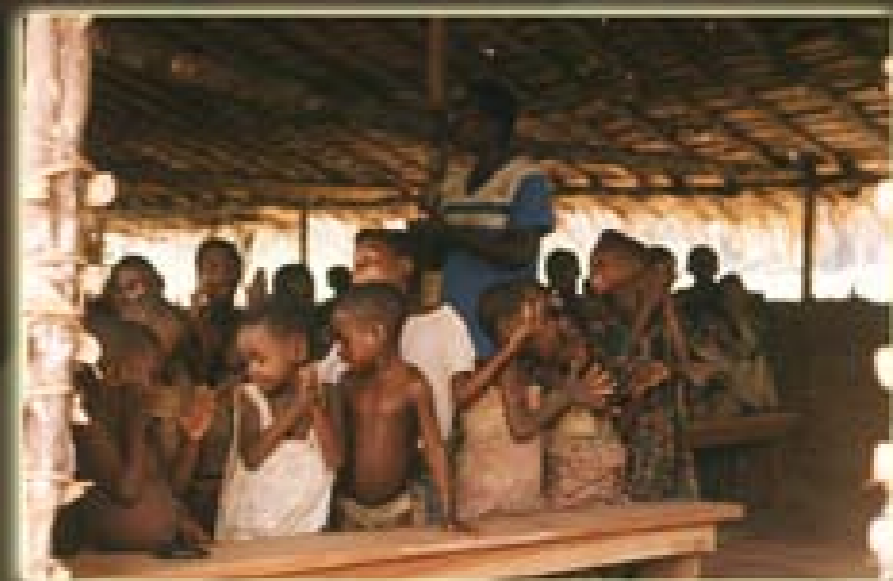
26 éléphants ont été abattus dans le site Patrimoine Mondial Dzanga Bai en République Centrafricaine par 17 hommes armés de Kalachnikovs, selon le communiqué de presse de l'organisation WWF. Baiest une vaste clairière au sein de laquelle, entre 50 et 200 éléphants, se rassemblent pour manger des sels minéraux contenus dans le sable. On comptait quatre éléphanteaux parmi les carcasses, et les habitants du village avaient commencé à découper de la viande de ces carcasses, selon la même source. Rappelons que, depuis l'arrivée des braconniers, on ne trouve plus d'éléphants dans le Bai, ce « mortuaire d'éléphants », un endroit décrit par WWF

Malgré le départ de la zone de ces 17 individus armés qui se sont présentés comme des éléments de forces armées du Gouvernement de transition, renseigne le même communiqué de presse, le WWF et les autres partenaires de la conservation s'inquiètent que la tuerie pourrait continuer si la zone n'est pas rapidement sécurisée.

Les Éléphants de plus en plus massacrés en Afrique centrale

Un appel à l'endroit des autorités

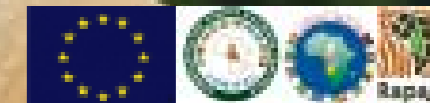
Dans ce même communiqué, « le WWF encourage le Cameroun et la République du Congo à aider la République Centrafricaine à préserver ce site du Patrimoine Mondial, qui non seulement englobe le Bai, mais comprend aussi de grandes aires dans ces deux pays voisins. » « Les événements au Dzanga Bai rappellent vivement la menace à laquelle les éléphants de forêt font face en Afrique Centrale, avec une diminution de 62% des populations de cette espèce au cours des 10 dernières années. »





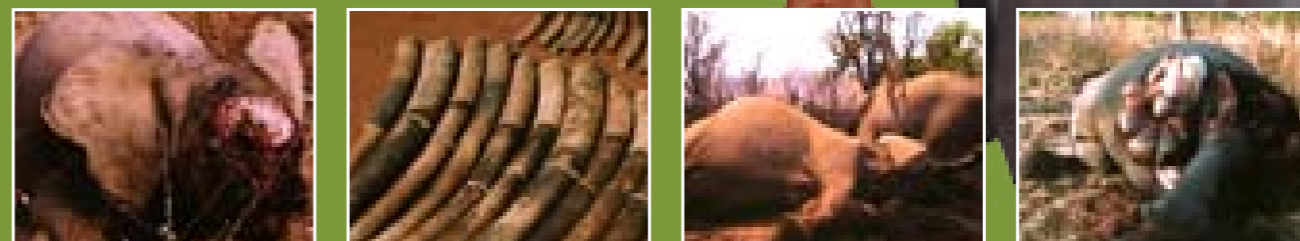
NO COMMENT...

IMAGES WWF



*Sauver les Elephants
d'Afrique Centrale, plus
qu'une urgence, un devoir
humanitaire, pour les
générations futures*

M. Patrick MBOMA
Ambassadeur de bonne volonté pour
la lutte anti braconnage dans la CEEAC





Interview

Nicolas HULOT, envoyé spécial du Président de la République française pour la protection de la planète

et des écosystèmes dans lesquels vivent les éléphants, qui est très proche, d'ailleurs, du problème lié aux grands singes et à d'autres animaux emblématiques. Et là, il y a une véritable urgence parce que, s'il n'y a pas de solutions nouvelles dans les 5 ans à venir, selon les scientifiques, les éléphants des forêts pourraient être amenés à disparaître. C'est plus qu'un symbole, la disparition des éléphants des forêts serait une espèce de digue derrière laquelle serait menacé à court terme tout un grand nombre d'espèces. Le but de ce voyage consiste à écouter d'abord les acteurs de terrain, les responsables politiques, comprendre pourquoi en dépit d'un certain nombre d'efforts et de moyens qui ont été mis en œuvre depuis de nombreuses années sur cette problématique particulière, on n'a pas réussi à endiguer, ce phénomène, bien au contraire, il est en train de s'accélérer. A l'issue des voyages qui se prolongeront, d'ailleurs dans les pays d'Asie qui sont les consommateurs d'ivoires, je ferai un rapport et je regarderai quelles initiatives diplomatiques en France ou en Europe où on peut prendre pour aider à endiguer cette menace.

Plus de 25 ans dans la lutte pour un environnement sain et responsable. Journaliste de formation, a un parcours atypique. Eu égard de son comble noble, il se voit couronner en novembre 2012 par le Président français, François Hollande, comme envoyé spécial de ce dernier pour la protection de la planète. Dans ces attributions, il a sillonné dans 4 pays de l'Afrique Centrale. Il donne la quintessence de sa mission...

Afrique environnement plus : Vous êtes actuellement en tournée en Afrique centrale dans le cadre d'une mission officielle. Peut-on savoir l'objectif de cette mission ?

Nicolas HULOT : La mission m'a été confiée par le Président F. Hollande et celle-ci m'a permis de visiter 4 pays de l'Afrique Centrale. Elle est d'abord diplomatique tournée vers les enjeux du long terme, au premier rang desquels nous avons les enjeux climatiques, conjointement aux enjeux de biodiversité et ceux liés aux océans et à la désertification, car tous sont transversaux. L'objectif de cette mission est de faire remonter à la surface de nos préoccupations, tous ces enjeux qui conditionnent la solidarité auxquels l'ensemble de la communauté internationale est attachée. D'une façon spécifique, il y a un sujet qui justifie ma présence en Afrique Centrale : il s'agit de la menace de disparition des éléphants des forêts en Afrique centrale. C'est un sujet qui ne peut pas se traiter avec une vision seulement verticale, mais il s'inscrit dans une problématique beaucoup plus large : la protection de la biodiversité, de la préservation de la forêt



Nicolas Hulot et Raoul Sieméni pendant l'interview



Président Denis Sassou N'Guesso et Nicolas Hulot



Nicolas Hulot reçu par le ministre Henri Djombo

Vous avez rencontré les autorités de quatre pays visités, que retenir de ces échanges ?

Ce que je retiens de cette visite dans les 4 pays, les problématiques communes et qu'il y a des causes diverses à la disparition des éléphants. Il y a ce qu'on appelle ici et ailleurs le braconnage de subsistance, qui reste quelque part à une petite échelle et qui vaut d'être encadré, mais qui n'est pas le vecteur principal. Ensuite, vous avez aussi, autour de l'ivoire, une criminalité organisée qui est excessivement intéressante en termes de profit pour les intermédiaires et commanditaires. Et enfin, vous avez un 3ème phénomène qui peut déstabiliser la région dans lequel un certain nombre de groupes se sont emparés de la criminalité, parce qu'il y a des profits importants pour pouvoir acquérir des armes supplémentaires. Donc, il y a maintenant un problème de sécurité régionale. Le premier message est que l'Afrique centrale seule et notamment la CEEAC ne pourra pas faire face à cette problématique si elle n'a pas un soutien diplomatique et parfois technique de la communauté internationale. La seconde chose qui est aussi importante est qu'au-delà de l'aide internationale qui peut être fournie : il y a des responsabilités nationales, des problèmes de gouvernance, de corruption, d'impunité et la capacité

“ Pour moi, la responsabilité elle est partagée et on doit regarder les choses avec vérité. ”

”

pour faire appliquer un certain nombre de règles et aussi le fait que maintenant les écogardes ou les rangers sont totalement dans certains territoires dépassés par l'ampleur du phénomène. C'est un problème complexe où chacun doit essayer d'apporter sa contribution pour ne pas se réduire à ce que les éléphants de forêts disparaissent dans les 10 prochaines années.

Vous avez aussi rencontré la société civile qui peine à se faire entendre ou à être accompagnée dans les projets de développement qu'elle conduit. Quel message leur avez-vous apporté ?

Il y a d'abord le message qu'elle m'a envoyé : un SOS où elle se sente parfois bien isolée et que les bonnes initiatives sont parfois effacées par des pratiques, soit de certaines entreprises qui s'exonèrent un certain nombre de responsabilités, des thèses et des mécanismes qui sont sensés régler les problèmes, mais arrivés sur le terrain tout cela ne fonctionne pas. La promesse que je leur ai faite est que je tiens compte de leurs doléances et à chaque fois je rends compte aux responsables politiques, je fais le relais et je ne me suis privé d'aucune rencontre que ce soit un

ministre ou un Chef de l'Etat pour servir d'ambassadeur et de médiateur. Parfois les Chefs d'Etats eux-mêmes n'ont pas toute la lecture des informations car on essaie de tamiser la réalité, mais j'essaie de donner une lecture des plus objectives et réalistes des choses.

L'Afrique est présentée comme l'un des continents les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Mais, l'on constate que certaines promesses devant lui permettre d'assurer une meilleure transition vers l'économie verte sont restées sans suite tel que le fonds vert. A votre avis, qu'est ce qui peut justifier ce manquement ?

Il y a d'un côté les promesses qui ont été prises à Copenhague et dont il semblerait qu'une partie d'entre elles n'ont pas encore été tenues, notamment les fonds Fast Start. Nous avons les mécanismes qui ont été élaborés notamment le REDD+ qui demande un certain nombre de procédures. Et lorsque j'étais en RDC, le ministre de l'environnement et des forêts se rendait à Paris pour justement proposer ses plans d'action qui permettront de bénéficier des subventions de REDD+, donc cela prend un certain temps et cela est conditionné à une préparation, un inventaire et une mise en œuvre. C'est vrai que cela y va de la crédibilité de toutes ces conférences, donc un certain nombre de promesses sont prises et non tenues. Pour moi, la responsabilité est partagée et on doit regarder les choses avec vérité.

20 ans après Kyoto, il n'y a toujours pas eu accord sur la réduction chiffrée des gaz à effet de serre. Au regard

de l'actualité et des événements que l'on constate partout dans le monde, ne pensez-vous pas que nous ayons atteint un cap de non retour en ce qui concerne notre combat pour le sauvetage de la planète ?

Cela fait 25 ans que je me suis engagé aux côtés des ONG, parce que parallèlement à ma mission au gouvernement, je suis le premier à être désespéré et à attirer l'attention en Europe, ici et ailleurs sur le fait que nous devons passer des mots aux actes. Je suis aussi le premier à dire que nous allons bientôt franchir l'irréversible, et d'ailleurs les événements commencent à nous donner raison, pas seulement en Afrique qui est la première exposée sur ces sujets, mais aussi avec ce qui se passe en Europe, en France, à Lourdes, et aux Etats Unis, tous ces événements climatiques impactent nos économies. Je ne peux simplement ne pas me résigner au fatalisme, mais vous avez raison, et les scientifiques nous l'avaient dit, si l'on rentre dans la fourchette de 2 degrés d'élévation de température, cela impliquera des changements profonds dans nos sociétés et on ne pourra y faire face. A-t-on déjà franchi l'irréversible ? Je ne veux pas m'y résigner mais à titre personnelle, je suis programmé pour dire et répéter les mêmes choses dans un langage de vérité. Je ne suis pas un décideur, mais plutôt un ambassadeur de la planète et l'heure n'est plus au grand discours, il faut agir. Il y a des solutions et chacun doit prendre sa part de responsabilités ici et ailleurs et personne ne peut s'en exonérer.

L'Europe est l'un des principaux partenaires d'Afrique en matière de développement et la crise qu'elle traverse se fait aussi ressentir à travers les



Nicolas Hulot échange avec la presse nationale et internationale

différents projets africains financés par les fonds européens. Pensez-vous qu'à l'avenir les questions de changement climatique soient toujours au cœur de vos préoccupations ?

Je suis le premier à craindre que la crise économique que traverse l'Europe donne une raison supplémentaire de repousser cette préoccupation. C'est la raison pour laquelle, pour la première fois, j'ai accepté une mission du gouvernement pour ne pas me résigner à cela. Voilà pourquoi j'interpelle l'ensemble des responsables politiques à ne pas baisser les bras au prétexte que nous avons des problématiques immédiates, parce que tout se conjugue et cette crise économique peut être aussi justifiée par le fait que nos économies soient impactées par des crises écologiques. La rareté des ressources, notamment énergétiques, le changement climatique chez nous et aux Etats Unis commencent à impacter le PIB. Il y a donc un modèle économique d'urgence à reconstruire, mais à partir du moment où l'on est d'accord qu'il ne faut reconstruire le même modèle économique qui nous a mené à cet impasse, mais il faut plutôt inventer un nouveau modèle économique. Je dirai surtout qu'une mondialisation qui ne doit pas être basée sur la compétition, mais sur la coopération.

Avez-vous un message à délivrer à l'Afrique ?

L'Afrique doit bien comprendre qu'elle a besoin du monde extérieur, mais que le monde extérieur a aussi besoin de l'Afrique. Donc, l'Afrique doit savoir qu'elle peut aussi imposer un certain nombre de règles avec amitié mais fermeté, parce qu'il y a beaucoup de pays qui ne peuvent pas se passer d'elle.

De façon globale, comment avez-vous trouvé l'Afrique centrale, et vous avez visité un certain nombre de parcs, dans quel état les laissez-vous ?

L'Afrique a un grand patrimoine naturel qui, d'après moi, est le plus grand potentiel économique qui soit durable. C'est une richesse que chacun n'a pas forcément pris la mesure, elle n'est pas simplement philosophique, mais économique. Il y a un potentiel de développement de l'écotourisme, et ce qui est important c'est d'avoir un plan de gestion large sur la manière dont on peut utiliser les ressources. Je pense que c'est cette planification ou cette vision très claire d'un plan d'affectation des terres qui manque en Afrique. Il y a des terres qui doivent être dévolues à développer un certain nombre d'économies, d'autres qui doivent être gelées pour protéger la biodiversité et d'autres encore pour mixer les activités. Donc, il faut avoir cette vision d'ensemble et ne pas avoir une approche sectorielle.

Interview réalisée par Raoul SIEMENI



Nicolas Hulot et les membres du RAPAC

Bio-express : Nicolas Hulot



Un homme au parcours atypique

Pilote, photographe, journaliste, politique, défenseur de l'environnement et écrivain. De nationalité française, Nicolas Hulot est activiste de défense de l'environnement. Né au sein d'une famille de trois enfants dont un frère, Gonzague, et une sœur, Béatrice.

O rphelin dès l'âge de 15 ans à la suite de la mort de son père Philippe Hulot causée par un cancer, Nicolas Hulot souhaite gagner sa vie très vite. Successivement plagiste, moniteur de voile, serveur, puis photo-reporter, il est engagé en 1973 par Gökşin Sipahioğlu, fondateur de l'agence de presse Sipa. En 1976, il part au Guatemala, suite au tremblement de terre qui a fait 20 000 morts. La même année, grâce à un ami, il part en reportage en Afrique du Sud avec le navigateur Éric Tabarly. En 1977, il est en Rhodésie, en pleine guerre d'indépendance et interviewe Ian Smith, le Premier ministre. Le 26 mars 1978, il manque le cliché du baron Édouard Jean Empain. Le 2 novembre 1979, il refuse de photographier la mort de Jacques Mesrine alors qu'il est parmi les premiers sur les lieux de la fusillade.

Nicolas Hulot débute sa carrière dans les médias à la radio. C'est Patrice Blanc-Francard qui le fait connaître sur les ondes de France Inter. Il fait ses débuts à la

télévision dans une émission pour enfants "Les visiteurs" du mercredi, en 1980, avant "Les Pieds au mur" (1982-1983). Puis, il se fait connaître comme animateur-reporter en soirée sur France Inter sur des événements moto, sa chronique s'appelle "La poignée dans le coin".

Le magazine mensuel Ushuaïa voit le jour en 2006 et dès 1987, il présente l'émission télévisée "Ushuaïa", le magazine de l'extrême, diffusé sur TF1. Il devient grâce à cette émission un familier des téléspectateurs et un des grands porte-parole français de la sauvegarde de la nature de ces 20 dernières années. En 1996, il présente "Opération Okavango" sur TF1 et en 2005, un sondage le place à la 60e place dans l'émission télévisée "Le plus grand Français" de tous les temps. Le 29 décembre 2011, TF1 et Nicolas Hulot annoncent la fin du contrat qui les liait. Quatre épisodes seront cependant encore diffusées, jusqu'en avril 2012 où l'émission prend fin. Il est l'inspirateur de la nouvelle chaîne Ushuaïa TV, lancée sur le câble en mars 2005 et appartenant au Groupe TF1.

La fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme

Il crée en 1990 la Fondation Ushuaïa (d'où son attribution du Prix André de Saint-Sauveur en 1991 par l'Académie des sports, prix en faveur d'exploits sportifs exceptionnels et de caractères originaux), qui devient en janvier 1995 la Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme (reconnue d'utilité publique en 1996). Depuis, les projets et les partenariats n'ont cessé de se développer. Ses « partenaires fondateurs » sont EDF, l'Oréal et TF1. Par exemple, depuis 2006, le Muséum national d'histoire naturelle et l'association Noé Conservation, en partenariat avec la Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme, organisent chaque année des événements ludiques dans le but de rapprocher l'humain de la biodiversité. Après avoir travaillé aux côtés des enfants et des enseignants, en 2005, la Fondation Nicolas-Hulot et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) lancent l'opération « Défi pour la Terre ». Elles invitent le public, les collectivités ou les entreprises à être dans les gestes de la vie quotidienne, plus respectueux de l'environnement. Puis elle élargit son action en 2007 en interpellant les candidats à l'élection présidentielle avec le Pacte écologique. En 2009, la Fondation franchit une nouvelle étape en lançant la campagne ÉVOLUTION, Chapitre 2. « Face au carrefour de crises écologique, sociale, financière, la Fondation Nicolas Hulot invite chacun à se projeter dans l'avenir, à oser l'inédit pour bâtir autre chose, ouvrir un nouveau chapitre de notre histoire individuelle et collective. Avec le Comité de Veille Écologique, la Fondation entend participer à sa mesure à ce grand défi, en encourageant la volonté d'agir et en mettant au débat des pistes de réflexion pour construire demain autrement. » En janvier 2013, la fondation lance un think tank (groupe de réflexion et de recherche) de la transition écologique.

Engagement politique pour l'écologie

Nicolas Hulot a conseillé plusieurs personnalités politiques telles que Laurent Fabius ou Jacques Chirac, dont il aurait refusé en 2002 la proposition de devenir ministre de l'Écologie. Il est à l'origine de l'idée d'inclure une charte de l'environnement dans la Constitution, ce qui est effectif depuis mars 2005. Il est partisan d'une société de sobriété et cite Jean-Baptiste de Foucauld qui préconise l'« abondance frugale » : « Il ne s'agit pas de supprimer voitures et avions. Mais d'organiser la modération avant d'y être contraint. Soit l'évolution sera imposée à nous, soit on l'organisera. »

Le 29 juillet 2006, des rumeurs circulent selon lesquelles il pourrait être candidat à l'élection présidentielle française de 2007, mais il dément : « Je ferai tout pour ne pas être candidat ». Il se rend aux universités d'été de l'UDF, des Verts et de Cap21 pour prôner aux politiques la nécessité d'agir d'urgence pour préserver notre environnement. Courant septembre, il annonce sur le site de sa Fondation qu'il présentera sa décision fin novembre.



Nicolas Hulot et Patricia Ndinga Consultante CEEAC LAB

Sa démarche vise à faire pression sur les hommes et appareils politiques, il écrit sur son site : « Il faut placer les enjeux écologiques au cœur de l'élection présidentielle ! 9 Français sur 10 estiment nécessaire de changer profondément de politique pour faire face au risque écologique, 52 % souhaitent que la protection de l'environnement soit parmi les objectifs prioritaires du futur président. À l'aube des élections, je lance un appel à la raison en espérant que les candidats de l'ensemble des partis s'emparent de ces questions et fixent des priorités. Je souhaite que les politiques placent ces enjeux au cœur de leurs programmes électoraux. La Fondation et moi-même allons mettre toute notre énergie pour convaincre les candidats en ce sens. » Le 7 septembre 2008, Le Nouvel Observateur met Nicolas Hulot à la une et publie une grande enquête en le surnommant : « L'homme qui veut sauver la Terre ». Cette fois-ci, le 13 avril 2011, il devient candidat déclaré pour l'élection présidentielle de 2012. Depuis 2011, il soutient publiquement le chef Raoni contre le barrage de Belo Monte. En novembre 2012, il accompagne Raoni lors de son voyage en France et rencontrera François Hollande à l'Élysée.

Et depuis le 6 décembre 2012, Nicolas Hulot est nommé "envoyé spécial pour la protection de la planète" par le président de la république française, François Hollande. C'est une mission bénévole dont « les objectifs seront notamment de sensibiliser, informer et mobiliser la communauté internationale sur la crise écologique mondiale et les moyens pour y faire face, notamment là où ces enjeux ne sont pas suffisamment pris en compte. » C'est grâce à ce poste, il a effectué récemment un voyage dans quatre pays de l'Afrique centrale, notamment au Gabon, au Cameroun, la RDC et le Congo.

Christian L.



2^{ème} JOURNÉE MONDIALE

28 JUIN

AGITE TA TERRE! 2013

SHAKE YOUR EARTH! 2013

Transition Énergétique: Pour qui? Pourquoi? Comment? et Moi?

www.energies2050.org



ENERGIES 2050 est une Organisation Non Gouvernementale sans but lucratif (association française déclarée, enregistrée au registre des associations sous le numéro : W061002467)

Art & Design: www.yaelartworld.com



Le présidium à l'ouverture

CIFOR 20 ans d'existence au service de la recherche forestière

En rapport avec la célébration de ses 20 ans de combat, le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) a organisé, du 22 au 23 mai 2013, une rencontre internationale sur la question de la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale, à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, au Cameroun.

Ces assises se sont tenues sous le thème « La gestion durable des forêts d'Afrique Centrale : Hier, aujourd'hui et demain ». C'est dans une ambiance enthousiaste et foisonnante que les participants et panelistes, constitués pour la plupart de décideurs politiques, de bailleurs de fonds, de médias, de chercheurs et d'experts forestiers, se sont penchés sur les principales préoccupations posées par les forêts du Bassin du Congo.

Des questions forestières en débat

Ces experts, regroupés en panels de haut niveau et en forums de discussion, ont traité les questions liées au financement du Changement Climatique et de la REDD+, aux réformes juridiques et institutionnelles dans le secteur des forêts en Afrique Centrale et au financement de la gestion durable des forêts en Afrique Centrale. Visiblement engagés sur la voie d'une Afrique Centrale consciente des opportunités qu'offrent ses forêts, les experts ont particulièrement examiné la capacité des lois forestières actuelles à atteindre les buts attendus, l'analyse des

obstacles qui empêchent les pays du Bassin du Congo à saisir les opportunités de la REDD+ et l'évolution du financement dédié à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. Ils ont, à l'occasion, mis en exergue la capacité du Bassin du Congo en termes de ressources naturelles mal ou inexploitées et les opportunités de gestion et de financement mal ou encore non appropriées par les pays de l'Afrique Centrale. Un accent particulier a été mis sur l'appropriation de la REDD+ comme un outil de développement et de conservation des forêts d'Afrique Centrale et sur les opportunités de financement qu'elle offre aux pays de l'Afrique Centrale.

Des conclusions portant sur l'avenir des forêts du Bassin du Congo

A l'issue des réflexions menées par les experts, des conclusions relatives aux évolutions scientifiques et politiques concernant la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, ainsi que des défis à relever et des priorités à définir ont été émises. Parmi ces conclusions figurent la nette conviction et le rôle important et fondamental que joueront les forêts du Bassin du Congo dans l'accomplissement des objectifs de développement global à l'échelle du paysage, ainsi que dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Et pour être gérées efficacement et durablement, elles doivent faire l'objet d'une analyse véritable et d'une prise en compte intégrale de leurs espaces, utilisations et bienfaits potentiels ; les demandes sociétales accrues en produits forestiers non ligneux ont mis en évidence la nécessité d'envisager des stratégies nouvelles et diversifiées, ainsi que les marchés dans les politiques forestières des pays d'Afrique centrale et que le concept de gestion durable des forêts doit être suffisamment souple pour satisfaire aux besoins de la société et absorber les secteurs informels et doit être fondé sur des objectifs clairs et réalisables. Faisant suite à ces conclusions, les experts ont appelé à :

- Une action concertée pour privilégier les pratiques



Vue des participants

de gestion forestière durable en Afrique centrale dans lesquelles les ressources et les secteurs ne sont pas gérés en compartiments étanches, mais considérés comme un « paysage » d'éléments interdépendants ;

- Une intensification de la collaboration et de la communication à haut niveau entre les chercheurs, les pouvoirs publics, et les secteurs public et privé, visant à sensibiliser au bois et aux produits forestiers non ligneux et à élaborer des stratégies scientifiquement fondées qui ajoutent de la valeur à ceux-ci, notamment aux nombreux aliments et services écosystémiques importants qui proviennent des forêts d'Afrique centrale ;
- Des lois et politiques forestières nationales et régionales, nouvelles ou modifiées, fondées sur les dernières données probantes, qui soient suffisamment flexibles pour trouver le juste équilibre entre les objectifs de développement, ceux de conservation des forêts et les besoins et droits de tous (en accordant une attention spéciale au genre et aux populations autochtones) ;
- Un renforcement des efforts de formalisation des secteurs informels associés aux forêts d'Afrique centrale, notamment l'exploitation forestière artisanale et la foresterie communautaire, en établissant des cadres réglementaires qui leur confèrent un rôle à la hauteur de leur importance dans les économies nationales ;
- Une campagne plus énergique de renforcement à tous les niveaux des capacités des institutions, de la gouvernance et des politiques en Afrique centrale doit accorder une place importante aux questions liées au changement climatique dans les stratégies de développement et de conservation et d'en satisfaire aux normes internationales permettant d'accéder aux financements en matière de climat ;
- Un renforcement de la surveillance et de l'évaluation des résultats obtenus en matière de gestion des forêts d'Afrique centrale, qui s'appuient sur des

objectifs réalisables et convenus en concertation avec toutes les parties prenantes.

Il sied de noter que cette conférence, présidée par le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, a connu la présence de plusieurs organismes internationaux parmi lesquelles la Banque Africaine de Développement, le CIRAD, l'IUCN, la Banque Mondiale, la COMIFAC, le WWF et les gouvernements australiens et norvégiens. Plus de 500 participants et invités, tous venus des quatre coins de l'Afrique Centrale, des Universités française, canadienne et américaine, étaient au rendez-vous de cet événement, qui se voulait être une rencontre politique et scientifique de réflexion pour tenter de répondre aux nouvelles menaces contre les forêts de l'Afrique Centrale et le défi de les gérer durablement.

Etaient aussi présents M. Peter HOLMGREN, Directeur général du CIFOR, M. Lazare ESSIMI MENYE, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun, Raymond MBITIKON, Secrétaire Général de la COMIFAC.

20 ans au service de la recherche forestière

Le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR) a été créé en 1993 et défend le bien-être, la préservation de l'environnement humain et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. Sa vision est celle d'un monde où les forêts sont élevées sur l'agenda politique du monde, et où leur réelle valeur est reconnue pour le maintien des moyens de subsistance et les services des écosystèmes. Le CIFOR aspire à devenir d'abord une source d'information et d'analyse sur les relations entre les forêts, la pauvreté et l'environnement. Comment les modalités de gestion et de gouvernance peuvent affecter les moyens de subsistance et les résultats de la conservation ; ensuite, une source d'information et d'analyse sur la façon d'exploiter les forêts pour atténuer les changements climatiques et l'adaptation. Enfin, la principale source d'information et d'analyse sur les impacts de la mondialisation des échanges et de l'investissement sur les forêts et les communautés dépendantes de la forêt.

Cette Conférence internationale organisée dans le cadre de la célébration de son 20^{ème} anniversaire, a sans doute été une opportunité pour le CIFOR de marquer sa présence dans la zone de l'Afrique Centrale et de présenter ses réalisations et le fruit des recherches menées en 20 ans d'existence, motivées par une volonté d'éradiquer la pauvreté et protéger l'environnement. ■

Winnie Kitio



Ce forum était un moment idéal afin de prendre certaines décisions et engagements sur la mise en place d'une fiscalité écologique harmonisée et de la lutte contre le braconnage et le relèvement du défi des infrastructures durables. Au cours de cette rencontre, les conférenciers ont pu connaître la volonté du gouvernement congolais de promulguer une loi sur la gestion durable de l'environnement, fruit du dernier Forum sur le développement durable tenu à Brazzaville, du 26 au 29 avril de l'année en cours. Retenez que ces assises se sont tenues après que les instances sous régionales ont approuvé cet événement comme le pilier de promotion des activités du système de l'économie verte en Afrique centrale, l'a affirmé le représentant du secrétaire général de la CEEAC, Honoré Tabuna.

Notons qu'outre les débats les activités phares qui ont couronné ce forum, les participants ont pris connaissance des différentes activités que mènent certaines entreprises à savoir, TOTAL E&P CONGO, Azur Telecom, ProNar, EFC (Eucalyptus Fibre Congo), Airtel, RYB, les ONG Espace Bio, HELP, Association des peintures Réunion et Terre d'Ecole.

12 préoccupations pour une économie verte forte et responsable

Après moult débats et discussions dans les ateliers et en plénière, les participants ont formulé quelques recommandations qui ont sanctionné ces assises au nombre desquelles: - Rendre effectif et accessible aux différents acteurs le Programme d'Appui au Développement de l'Economie verte en Afrique Centrale (PADEVAC) ; - Promouvoir une fiscalité incitative en faveur de l'Economie verte ; - intégrer la notion de durabilité dans tous les programmes de la sous-région et systématiser les études d'impacts environnementaux et sociaux; - exhorter les Etats à investir pleinement dans la formation ; - Créer une agence sous régionale de certification pour la qualité environnementale ; - Déposer officiellement auprès du secrétariat général de la CEEAC la prise de position des élus des chambres consulaires d'Afrique centrale membres de la CPCCAF en faveur de l'économie verte ; - Susciter la création d'un réseau opérationnel de points focaux consulaires au sein des chambres de la sous-région pour animer le REACEV, Appuyer et sensibiliser les entreprises africaines aux opportunités de l'économie verte et renforcer la participation du secteur privé africain au Forum international sur le Green Business ; - organiser l'assemblée générale de producteurs bio pour promouvoir

la filière et la qualité des produits auprès des consommateurs des Etats de la CEEAC; - Clarifier la question de la réforme foncière; - Mettre en place un programme de travail pour approfondir toutes ces recommandations et dédier un moment lors du prochain Forum sur leur évolution et enfin – Soutenir les Etats dans la poursuite de la lutte anti braconnage des grands mammifères.

Aux côtés de ces recommandations, les participants encouragent la CEEAC et le Gouvernement de la République du Congo ainsi que la BDEAC à organiser la conférence des Ministres en charge de l'Economie et des Finances pour permettre l'appropriation et l'engagement du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale.

Wilguette Lawilla

4ème Forum International sur le Green Business

L'économie verte en débat au Forum international sur le Green Business

Sous le haut patronage du ministre Henri Djombo, Pointe-Noire a abrité les assises de la 4ème édition du Forum international consacré au Green Business, du 28 au 30 mai 2013, sous le thème : « Economie verte : un moteur pour la diversification des économies de l'Afrique centrale ».

Quatrième du genre, cette rencontre était l'occasion d'identifier les projets concrets qui pourraient bénéficier du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (FEVAC) et d'accélérer la transition vers une économie verte ; de provoquer une dynamique régionale autour des richesses naturelles communes ; d'initier des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud; de promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine de l'économie verte et d'évaluer les besoins pour le développement de l'économie verte en Afrique centrale.

Au regard de l'importance de ladite rencontre, celle-ci a connu la participation de près de 65 experts et 500 conférenciers venus de différents secteurs : le secteur privé, associatif, journalistes, des organisations professionnelles et intermédiaires, des Ministères sectoriels du Congo en charge de l'économie verte, des leaders, des consultants du Congo, de la RDC, Angola, Cameroun, Gabon et de l'Afrique de l'Ouest. Les organismes du système des Nations-Unies, notamment la Banque Mondiale et le PNUD, la CEEAC et l'Agence Française de Développement (AFD) ont également été représentés.

Trois discours ont ponctué la cérémonie d'ouverture : celui de M. Mavouenzela, Président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, du Représentant du Secrétaire général de la CEEAC, M. Honoré Tabuna et enfin celui du Ministre Henri Djombo qui a marqué l'ouverture de ces assises. On retiendra que les conférenciers ont assisté, en premier lieu, à une table ronde focalisée sur la vision de l'économie verte animée par les partenaires techniques et financiers. Avant d'intégrer les panels ou ateliers organisés autour des thèmes ci-après : Recherche-Education et Formation ; Economie de l'eau ; Mines ; Green It ; Instruments Financiers ; Déchets et assainissement ; Ecotourisme et lutte anti braconnage ; Energies renouvelables ; Agriculture écologique-Eco-agribusiness ; Transport durable ; valorisation de la biodiversité ; Aménagement durable du territoire et Foresterie et exploitation illégales du bois.



Interview

Sylvestre Didier Mavouenzela, Président de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire, l'organisateur de ce 4ème forum international Green Business. Il nous donne les tenants et les aboutissants dudit forum...

Afrique Environnement Plus : Quelles sont les motivations à l'origine de l'organisation du forum Green business, et que faut-il entendre par Green Business?

Sylvestre Didier MAVOUENZELA : L'idée du Forum est née d'une prise de conscience de l'épuisement des ressources naturelles et surtout du fait que l'on s'est rendu compte, depuis quelque temps, que l'économie verte a commencé à prendre une certaine importance. En tant que citoyen et Président de la chambre de commerce, on se sent comme investi de la mission de promouvoir l'économie. On peut encore se souvenir du premier boom d'il y a quelques années, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Force est de constater que l'Afrique était absente de ce grand rendez-vous. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons tenu à ne pas manquer le concept de l'économie verte. Pour ce faire, nous nous sommes proposé de mobiliser toutes les forces utiles qui sont le secteur privé, mais aussi du public et la société civile. C'est de là où est partie l'idée de la tenue de ce forum sur le Green Business.

Cette activité a bénéficié de l'appui d'un certain nombre d'acteurs. Comment avez-vous perçu l'organisation, et quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

Vous savez que notre forum est co-organisé en partenariat avec la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale qui, depuis la première édition, nous soutient dans cette initiative et d'ailleurs la CEEAC a fait inscrire lors de la dernière conférence des ministres en charge de l'Environnement le forum comme instrument de promotion de l'économie verte. A côté de la CEEAC, nous avons le gouvernement congolais qui est aussi partenaire de l'édition. En fonction des éditions, nous avons des partenaires qui peuvent se joindre à nous. Cette année c'est la conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones via la chambre de commerce et de l'industrie de Paris, de Lille et celle de Rouen, en France, qui nous ont rejoints. Au niveau local, une association dénommée Association Pointe-Noire Industrielle qui œuvre à l'émergence des PME s'est joint à nous. Je voudrais aussi signaler la participation importante des sociétés privées dont la société Total E&P -CONGO qui, depuis quelques temps, est pour nous un grand sponsor, qui essaie de nous aider à mener des actions pour que le forum continue d'exister et qu'il se déroule dans de bonnes conditions. Il faut noter aussi l'implication des autorités locales qui rendent possible la tenue de cet événement.



Quels sont les instruments qui permettent d'assurer des investissements verts ? Est-ce que nos Etats ont les outils permettant d'aller vers ce nouveau type de développement économique ?

Prenons le cas de notre pays, nous avons observé, il y a quelques années, que tout le gaz qui résultait de l'exploitation pétrolière était torché, et nous avons résolu ce problème en utilisant ce gaz pour produire de l'électricité, ce qui est une façon pour le gouvernement congolais de s'engager dans un investissement vert. Il y a le développement de l'énergie solaire, aussi le développement de nouvelles initiatives pour permettre le contrôle ou la maîtrise de l'utilisation des ressources naturelles. Tout cela relève de l'économie verte que nous avons donc eu à faire sans le savoir. Au-delà de toutes ces avancées, aujourd'hui, nous voudrions mieux coordonner tout cela, et surtout accompagner d'une législation adéquate. L'économie verte est une économie qui en grande partie est dopée par la législation.

Un certain nombre d'opérateurs économiques ont été conviés à assister au lancement de ce forum, qu'attendez-vous d'eux, et quelles sont les opportunités d'affaires qu'ils pourront trouver au sein de cette initiative?

Nous attendons de ces opérateurs, qu'ils communiquent, organisent des rencontres et travaillent en synergie. Car c'est ainsi qu'ils pourront dénicher des opportunités. Je peux évoquer le cas d'une brasserie qui a investi dans la réalisation d'une unité de traitement d'eau polluée. Il y a donc nécessité pour les industries ou tout autre opérateur et entité de s'arrimer à la dynamique de l'économie verte, et donc au Green Business. Nous convions ces entreprises sur cette plateforme pour leur permettre d'entrer en contact avec leurs homologues d'Afrique Centrale, pour voir comment développer et transformer en affaires les opportunités qui existent dans la sous région.

Le forum a connu la participation du groupe d'investisseurs français. Est-ce dire que l'économie

verte au niveau de l'Afrique centrale demeure dans le carcan français ?

Pas du tout ! Pour votre gouverne, à la 3ème édition, nous avons invité les entreprises vietnamiennes. Donc chaque année, nous essayons d'intéresser d'autres « possibles partenaires » du monde. Cette année, ce sont les entreprises françaises qui ont été invitées, et prochainement ce seront sûrement d'autres. Par là, nous visons l'internationalisation du Green Business, mais surtout l'établissement des contacts en Afrique centrale.

Cet événement a un caractère régional, comment les autres pays de la sous région s'impliquent-ils ? Et comment internationaliser et donner de la force à ce nouvel instrument ?

Pour internationaliser cette initiative, nous avons sensibilisé toutes les chambres de commerce, d'agriculture et des métiers d'Afrique centrale au sujet de l'économie verte. Cette sensibilisation nous a amené, lorsque nous nous

sommes retrouvés à Kinshasa en novembre dernier, à adopter une prise de position commune en faveur de l'économie verte. Voyez-vous, une initiative qui est partie de la chambre de commerce de Pointe-Noire, a finalement conduit les autres chambres à adhérer à l'idée de façon à permettre une position commune. C'est pour dire que cette initiative n'est plus au niveau congolais, mais au niveau de la sous-région et d'ailleurs. Au cours de la cérémonie d'ouverture, il y a eu une prise de parole de Mr Albert Yuma Mulimbi qui est, non seulement président de la fédération des entreprises du Congo en RDC, mais aussi président de la chambre africaine francophone.

Cela présage que dans l'avenir, certaines éditions de forum Green Business pourraient se dérouler dans d'autres pays d'Afrique Centrale ?

Bien sûr que oui ! Mais tout dépendra du comité d'organisation et surtout de la volonté des autres pays à pouvoir recevoir le Green Business. Tout comme on pourra tous s'accorder à faire de Pointe-Noire le siège du forum, ce qui permettra de capitaliser sur l'expérience acquise par les organisateurs pour que chaque fois le forum monte en puissance. C'est un choix qui ne peut se faire qu'unaniment.

Nous constatons que nous sommes dans la peau de fer. Nous avons vu de grandes personnalités au lancement de ce forum où beaucoup d'entreprises ont pris part à ce forum et qu'il y a énormément d'opérateurs économiques présents pour pousser cette initiative, mais à quel niveau les opérateurs des PME et les populations démunies peuvent-ils se retrouver dans initiative de l'économie verte et comment ?

Au niveau de ce forum, nous organisons ce que l'on appelle les « best practices » pour permettre de partager un certain nombre de pratiques aux PME et même aux entreprises. Vous savez que l'adduction d'eau aux populations est un problème récurrent en Afrique, mais que constate-t-on : c'est que lorsqu'il pleut, personne ne recueille l'eau de pluie pour pouvoir s'en servir par la suite. Alors que lorsqu'il ne pleut pas, tout le monde s'en plaint. Nous demandons donc aux gens d'utiliser les bâches à eau pour recueillir cette eau. Les personnes modestes ainsi que les

PME peuvent trouver leur place dans l'économie verte. A titre d'exemple, nous avons un projet avec une entreprise de la place qui consiste à récupérer les téléphones usagés et cette activité intéressera les PME et générera des emplois. Il faut que le Green Business ne soit pas quelque chose totalement étranger à nos mœurs, puisque nos traditions africaines sont très conservatrices de la nature.

Nous sommes dans une sous région minée par la pauvreté, même si on présente aujourd'hui nos Etats avec des indices de développement légèrement avancés, mais pensez-vous que l'Afrique Centrale ait vraiment les moyens de se développer dans un nouvel ordre économique ?

Aujourd'hui le monde est vraiment globalisé et il avance. Mais si l'Afrique centrale ne s'arrime pas à ce train en marche, ce train-là ne l'attendra pas. Les grandes puissances rechignent à signer un certain nombre de protocoles, il est évident qu'une fois dotées des technologies importantes, elles vont tout imposer aux autres et surtout à l'Afrique, c'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser autour de l'économie verte.

Y a-t-il des mécanismes parallèles pour aider les Etats à comprendre le concept de l'économie verte et à l'intégrer dans leur développement ?

Les mécanismes sont fondés sur le dialogue, et ce genre de forum permet donc de dialoguer avec les

pouvoirs publics. Il nous faut donc multiplier ce genre d'initiative. Et lorsque nous adoptons une prise de position donnée, c'est une façon de poursuivre la sensibilisation et le dialogue avec les pouvoirs publics et ça n'a été possible que grâce au forum.

Quel message particulier concernant cette initiative souhaiteriez-vous adresser à l'endroit de tous ceux qui peuvent nous lire et qui se sentiraient concernés par le forum Green Business ?

Le message est celui de la mobilisation en faveur de l'économie verte qui ne doit pas être perçue comme une mode qui passera, mais plutôt comme quelque chose qui va s'imposer progressivement à nous parce qu'il ne sera plus possible de produire en polluant la nature et sans placer l'humain au centre de tout.

Propos recueillis par Raoul SIEMENI

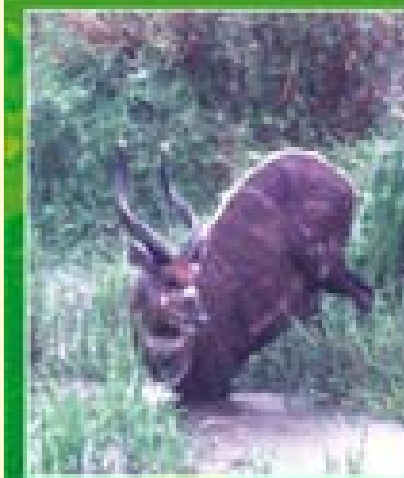


Vue des participants



Visite des Stands

**Ne braconez pas !
N'achetez pas !
Ne vendez pas !
Ne laissez pas
transiter tout
produits illicites
issus d'une faune
protégée par la
Convention CITES!**



**Respectez et faites
respecter votre
faune et votre flore
pour les générations
actuelles et futures**



Transformer les contraintes en opportunités

2012 a été proclamé Année internationale de l'énergie durable pour tous avec le lancement de l'initiative du même nom par le secrétaire général de l'ONU qui vise d'ici à 2030 à assurer l'accès universel à un niveau minimum de services énergétiques modernes; à doubler le taux de croissance de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Ceci étant dit, nos sociétés n'ont pas diminué leur appétit énergétique et les consommations d'énergies fossiles dans le monde ne cessent d'augmenter et, par là-même, les émissions de gaz à effet de serre associées. Force est également de constater que les inégalités énergétiques entre les pays et entre les citoyens du monde ne cessent d'augmenter malgré les déclarations et engagements pris par la communauté internationale.

L'année 2012 s'est terminée avec la Conférence sur les changements climatiques de Doha et chacun ne peut que constater que la communauté internationale n'a pas pris les décisions à même d'infléchir les trajectoires énergivores de développement de l'ensemble des pays.

Ceci étant dit, l'histoire n'est pas encore totalement écrite et il s'agit plus que jamais de transformer les contraintes en opportunités d'action. Cet article après avoir rappelé les grands moments énergétiques et climatiques de l'année 2012 soulignera les opportunités d'action pour les territoires. L'Afrique fera l'objet d'une attention particulière et elle sera au centre d'un prochain article complet à paraître dans les colonnes d'Afrique Environnement Plus. Il s'agira d'explorer le potentiel de développement des énergies renouvelables ainsi que les enjeux et les défis des stratégies de sobriété et d'efficacité énergétique. Ces sujets sont au cœur de l'activité de l'association ENERGIES 2050 et le partage d'informations et de connaissances est un préambule indispensable pour que chacun puisse s'approprier les opportunités d'agir. Cet article se veut une contribution au débat. Il a été réalisé sur la base des différents travaux et publications en cours de l'auteur. Il se veut également comme une invitation à l'échange et, à ce titre, le lecteur est invité à prendre part aux travaux en cours de l'Association ENERGIES 2050 sur les questions relatives à la transition énergétique. N'hésitez pas à nous contacter.



Stéphane POUFFARY
 Directeur Général et Fondateur
 Président d'Honneur de l'Association
 ENERGIES 2050
stephane.pouffary@energies2050.org
www.energies2050.org



2012 a été proclamé Année internationale de l'énergie durable pour tous avec le lancement de l'initiative du même nom par le secrétaire général de l'ONU qui vise d'ici à 2030 à assurer l'accès universel à un niveau minimum de services énergétiques modernes ; à doubler le taux de croissance de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Ceci étant dit, nos sociétés n'ont pas diminué leur appétit énergétique et les consommations d'énergies fossiles dans le monde ne cessent d'augmenter et, par là-même, les émissions de gaz à effet de serre associées. Force est également de constater que les inégalités énergétiques entre les pays et entre les citoyens du monde ne cessent d'augmenter malgré les déclarations et engagements pris par la communauté internationale.

L'année 2012 s'est terminée avec la Conférence sur les changements climatiques de Doha et chacun ne peut que constater que la communauté internationale n'a pas pris les décisions à même d'infléchir les trajectoires énergivores de développement de l'ensemble des pays.

Ceci étant dit, l'histoire n'est pas encore totalement écrite et il s'agit plus que jamais de transformer les contraintes en opportunités d'action. Cet article après avoir rappelé les grands moments énergétiques et climatiques de l'année 2012 soulignera les opportunités d'action pour les territoires.

L'Afrique fera l'objet d'une attention particulière et elle sera au centre d'un prochain article complet à paraître dans les colonnes d'Afrique Environnement Plus sur le potentiel de développement des énergies renouvelables ainsi que sur les enjeux et les défis des stratégies de sobriété et d'efficacité énergétique.

Ces sujets sont au cœur de l'activité de l'association ENERGIES 2050 et le partage d'informations et de

connaissances est un préambule indispensable pour que chacun puisse s'approprier les opportunités d'agir. Cet article se veut une contribution au débat. Il a été réalisé sur la base des différents travaux et publications en cours de l'auteur. Il se veut également comme une invitation à l'échange et, à ce titre, le lecteur est invité à prendre part aux travaux en cours de l'Association ENERGIES 2050 sur les questions relatives à la transition énergétique.

N'hésitez pas à nous contacter.

Un monde en crise confronté aux limites de son modèle de développement et à l'urgence d'un nouvel engagement collectif à inventer

Le temps passe, le constat reste le même et les mots pour le décrire se répètent : l'humanité est confrontée à des défis et des crises politiques, sociales, écologiques

et économiques brutales et complexes par leurs ampleur et interdépendances. Ces défis sont renforcés par la croissance démographique, les contraintes sur les ressources naturelles et les inégalités et la pauvreté qui frappent encore une part significative de la population mondiale. Notre modèle de développement et notre gouvernance internationale ont témoigné de leurs limites et de leur incapacité à répondre à ces défis malgré un nombre sans cesse grandissant d'instances de concertation et de négociation, d'accords internationaux et les non moins nombreuses institutions spécialisées aux niveaux régionaux, nationaux ou internationaux en charge de leur mise en œuvre.

Cela est d'autant plus vrai que le monde d'aujourd'hui est résolument différent de celui d'hier. On citera sans être exhaustif l'émergence économique et politique de nouvelles puissances, les crises répétées rencontrées par les pays industrialisés et le rôle de nouveaux acteurs économiques ou politiques supra nationaux. Pour finir, la crise climatique exacerbe ces défis avec des conséquences chaque jour de plus en plus visibles pour une part grandissante de l'humanité et elle nous interpelle sur les conditions même de la survie du monde tel que nous le connaissons.

Dans ce contexte, les problématiques locales et globales interagissent plus que jamais et il est désormais acquis que le monde tel que nous l'avons connu et sur lequel s'est construite notre histoire récente ne sera pas en mesure de répondre aux défis sans une profonde modification de son organisation. Il s'agit désormais de dépasser le fractionnement des actions et des thématiques organisées selon des approches sectorielles et verticales peu ou pas structurées de manière complémentaire. Il s'agit aussi, ni plus ni moins, de s'interroger collectivement sur le modèle de développement que nous voulons mettre en place autour d'un objectif partagé et sur les conditions de sa mise en œuvre pour un avenir différent, équitable, solidaire et respectueux des ressources naturelles.

La question énergétique au cœur des défis et enjeux de nos sociétés

Qu'il s'agisse des pays exportateurs ou importateurs, l'énergie a été à l'origine de la construction de notre histoire moderne et, dans une grande partie, elle est à l'origine des rapports de forces entre les pays. Ceci étant dit, notre histoire énergétique, c'est-à-dire nos modes de production et de consommation se sont basés jusqu'à ces dernières décennies sur une énergie peu chère et abondante même si elle était inégalement répartie tant au regard de la ressource c'est-à-dire des zones de production que des





zones de consommation. Aujourd'hui, confronté à une forte croissance démographique, le monde fait l'expérience d'une compétition sans précédent pour accéder à des ressources devenues rares et les questions d'indépendance et de sécurité d'approvisionnement, d'accès à l'énergie, de compétitivité ou encore de facture énergétique sont, plus que jamais, au cœur des préoccupations des pays importateurs et de la communauté internationale.

Le système énergétique mondial actuel se caractérise par une forte dépendance aux combustibles fossiles (plus de 80% dans le bilan de la consommation mondiale), une part importante de l'humanité qui n'a pas accès aux services énergétiques modernes (1,3 milliard soit 20% de l'humanité n'a pas accès à l'électricité et 2,4 milliards de personnes soit plus du tiers de l'humanité dépend encore de la biomasse-énergie pour répondre à leurs besoins) et une importante augmentation de la demande énergétique tirée par les pays émergents et par les secteurs du transport et du bâtiment sachant que ce constat devrait encore s'accroître dans les prochaines décennies.

Un tel système fait courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques majeurs de plus en plus préoccupants (plafonnement prévisible de la production d'énergies fossiles malgré la découverte de nouveaux gisements, risques climatiques avec des conséquences de jour en jour plus visibles, risques technologiques, chacun ayant en mémoire les récents incidents de Fukushima Daiichi et les doutes profonds dans l'esprit des usagers sur la sûreté des installations nucléaires ou encore risques environnementaux comme en témoignent les débats et les polémiques sur les gaz de schistes,...) sans compter les conséquences sur la variabilité et la hausse des prix. A cela il faudrait ajouter nos modes de consommation et de production, les bâtiments dans lesquels nous vivons ou encore la rapide et forte urbanisation que nous connaissons, qui ne font qu'augmenter la fragilité de notre système énergétique avec des effets de blocages augmentant notre dépendance énergétique pour plusieurs années ou décennies à venir.



L'utilisation des combustibles fossiles contribue pour plus de 65 % aux émissions de gaz à effet de serre -GES-. Ces émissions sont responsables des changements climatiques aux conséquences potentiellement catastrophiques pour l'ensemble de la planète et même si l'objectif officiel affiché dans les négociations reste d'arriver à maintenir le réchauffement planétaire à un niveau inférieur à 2°C, les derniers rapports publiés en novembre 2012 par la Banque Mondiale, le PNUE –Programme des Nations Unies pour l'Environnement- ou encore l'Agence Internationale de l'Energie nous alertent une fois de plus sur des tendances affolantes en terme d'émissions de GES ou d'augmentation de la température moyenne d'ici à 2050 ou 2060.

Si le scénario A2 du précédent rapport du GIEC –Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat- publié en 2007 parlait d'une augmentation possible de 3°C à 4°C des températures moyennes d'ici à 2100, le dernier rapport de la Banque mondiale parle de 4°C dès 2060 avec un risque d'arriver à des valeurs extrêmes de +6°C d'ici à la fin du siècle (le prochain rapport du GIEC sortira en 2013).

De tels scénarii deviennent plus probables et apparemment «inévitables» de jour en jour et les conséquences attendues sont annoncées comme «chaotiques et partiellement imprévisibles» qu'il s'agisse de contraintes sur les ressources en eau, des impacts sur l'agriculture ou sur les migrations de populations. Certains même, comme la Banque Mondiale, parlent «d'une cascade de changements cataclysmiques» qui concernerait essentiellement les pays pauvres même si aucun pays ne serait épargné comme en témoignent les récents événements climatiques aux Etats-Unis ou en Europe.

Pour finir, ce système n'est pas durable au regard de la croissance démographique (4 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050) et de la part grandissante du nombre de personnes n'ayant pas accès à une énergie durable ou qui sont en situation de précarité ou de pauvreté énergétique.

Un tel système énergétique, qui ne répond pas aux besoins des plus démunis tout en faisant courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques

d'effondrement, n'est pas viable et chacun s'accorde à dire qu'à moins d'un changement radical de paradigme, il conduira vers une impasse en termes de sécurité, de climat et d'équité sociale.

2012 ... une année particulière dans l'histoire de l'humanité ...

2012 a été proclamé Année internationale de l'énergie durable pour tous avec le lancement de l'initiative du même nom par le secrétaire général de l'ONU qui vise d'ici à 2030 à assurer l'accès universel à un niveau minimum de services énergétiques modernes ; à doubler le taux de croissance de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

2012 restera surtout l'année de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD), encore appelée Rio+20, qui s'est déroulée du 20 au 22 juin à Rio de Janeiro au Brésil, 20 ans après le premier Sommet de la Terre organisé dans la même ville en 1992. Alors que le «Rio» de 1992 avait permis d'élaborer une certaine idée du développement dit «durable» ou «soutenable», la deuxième se devait d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux défis auxquels sont confrontées nos sociétés. Chacun s'accordait à dire que Rio+20, malgré les difficultés annoncées, allait être une merveilleuse opportunité pour redéfinir un mieux vivre ensemble. Le respect des ressources naturelles disponibles et la mise en œuvre à l'échelle mondiale d'une réelle et indispensable solidarité pour un développement partagé et universel seraient les seuls garants de la pérennité de nos sociétés. Il s'agissait également d'évaluer les efforts et les avancées des pays dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de préparer l'agenda des Nations Unies pour les prochaines années.

Quelle que puisse être la lecture que chacun fera des conclusions de Rio+20, force est de constater que le document final «Le futur que nous voulons» est très loin d'être à la hauteur des attentes et que la déclaration ressemble plus à une longue liste incantatoire qu'à un plan d'action concret et opérationnel. L'énergie avait été présentée comme une thématique transversale centrale pour un développement plus durable de nos sociétés et pour la lutte contre la pauvreté. Chacun y voyait comme une évidence et s'attendait à des décisions à la hauteur des défis. Le document final de 50 pages qui sera approuvé contiendra 5 articles sur l'énergie (articles 125 à 129) sur les 283 articles du document. L'article invitant à une diminution et une sortie progressive des subventions aux énergies fossiles (seul article véritablement concret) présent dans la version intermédiaire sera purement et simplement supprimé dans le document final.

2012 aura été également l'année de la fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto (il se terminera le 31 décembre 2012 et il est à ce jour le seul accord international contraignant sur le changement climatique pour les pays qui l'ont signé) et celle de la 18ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CDP-18) qui s'est déroulée à Doha du 26 novembre au 7 décembre 2012. Au-delà d'un bilan plus que mitigé sur la première période d'engagement, il s'agissait à Doha pour l'ensemble de la communauté internationale de s'accorder sur la réponse politique à apporter à la crise climatique



et sur les modalités de mise en œuvre pour arriver à maintenir le réchauffement planétaire à un niveau inférieur à 2°C (voire idéalement à moins de 1,5°C) pour limiter les conséquences du changement climatique.

Pour mémoire, le «paquet» de décisions issu de la précédente Conférence des Parties qui s'est déroulée à Durban en décembre 2011 n'avait pas été à la hauteur des attentes et l'essentiel des mesures à prendre avait été repoussé à une date ultérieure. Les désaccords au cours de cette Conférence avaient été criants et, in fine, les représentants des 190 pays participants s'étaient entendus sur une feuille de route pour négocier d'ici à 2015 un accord global, «un protocole, un autre instrument ou une solution concertée ayant force légale» qui entrerait en vigueur en 2020 sans que ne soit précisé le possible caractère juridiquement contraignant ni le niveau d'ambition de l'accord. Chacun appréciera la subtilité de la formulation et son manque de clarté sur la réalité du futur régime qui sera mis en place.

A Doha, il s'agissait de redéfinir une vision partagée sur le long terme en prenant en compte la nouvelle organisation mondiale mais sans perdre de vue «l'histoire climatique» en terme de responsabilité partagée mais différenciée. Doha a délivré son lot de décisions et, qu'il s'agisse des engagements pris par un nombre très limité de pays dans le cadre de la seconde période du Protocole de Kyoto (pays qui représentent collectivement environ 15% des émissions mondiales), de l'ambition des objectifs de réduction ou encore des financements mis à disposition pour répondre aux besoins en terme d'adaptation des pays en développement et plus particulièrement les pays

les moins avancés, force est de constater que l'ambition n'a pas été à la hauteur des défis et de l'urgence à agir. Connie Hedegaard, la commissaire européenne au climat déclarera sur Twitter le soir de la clôture «Un parcours pas facile. Un parcours pas joli. Un parcours pas très rapide. Mais nous avons pu franchir le pont. Maintenant nous devons aller plus vite».

La transition énergétique – Un trésor d'opportunités

Les paragraphes qui précèdent, témoignent d'un monde confrontés aux limites de son modèle de développement, en panne d'ambition et parfois d'inspiration avec un rapport à l'énergie complexe, souvent contradictoire voire même schizophrénique. En guise d'illustration on rappellera ici que les subventions aux énergies fossiles ont augmenté de 30% en 2011, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, pour atteindre 523 milliards de dollars (600 milliards selon les sources) et que la même année les subventions

aux énergies renouvelables n'ont été que de 88 milliards de dollars. On rappellera également que d'ici à 2035, la demande mondiale en énergie devrait augmenter de plus du tiers notamment par l'augmentation du niveau de vie en Chine, en Inde ou au Moyen-Orient et les trajectoires actuelles laissent à penser que les énergies fossiles resteront la principale source d'énergie pendant encore de nombreuses années.



L'énergie et les usages que l'on en fait se retrouvent à la croisée de ces différents enjeux et chaque pays doit s'interroger sur ses pratiques. La question est complexe car il s'agit d'accompagner le développement économique et social tout en limitant la dépendance énergétique et en promouvant une économie sobre en carbone, respectueuse

de l'environnement et des ressources naturelles – Manifeste ENERGIES 2050, mars 2011.

Une énergie durable pour tous : du mythe à la réalité

Comme indiqué précédemment, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2012 comme étant l'Année internationale de l'énergie durable pour tous (International Year of Sustainable Energy for All). Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est impliqué personnellement dans cette action et a mobilisé l'ensemble des institutions onusiennes autour de la nouvelle initiative mondiale : « L'énergie durable pour tous ».

Au-delà de l'ambition de cette nouvelle initiative, il est important de rappeler qu'elle s'inscrit dans la suite des nombreuses initiatives déjà annoncées par le passé visant à l'amélioration de l'accès à l'énergie des populations en précarité énergétique dans les pays en développement et que la situation reste difficile pour une part significative de la population mondiale qui n'a pas accès aux services énergétiques modernes (2,4 milliards de personnes soit plus du tiers de l'humanité dépend encore de la biomasse-énergie pour répondre à leurs besoins de cuisson, de

chauffage, voire d'éclairage et plus de 1,3 milliard soit 20% de l'humanité n'a pas accès à l'électricité).

L'initiative « L'énergie durable pour tous » vise à atteindre les 3 objectifs suivant d'ici à 2030 : assurer l'accès universel à un niveau minimum de services énergétiques modernes, doubler le taux de croissance de l'efficacité énergétique et doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

A ce jour, près de 120 pays, dont plus de la moitié sont des pays en développements se sont engagés et la plupart ont mis en place des objectifs chiffrés au regard de la contribution attendue des énergies renouvelables à l'horizon 2020-2030. Plus d'une centaine se sont également dotés de politiques d'appui aux sources renouvelables dans le secteur de la production électrique (source REN 21).

A noter également les effets associés au développement des énergies renouvelables comme la création d'emplois. À l'échelle mondiale, on estime à 5 millions le nombre de personnes qui travaillent directement ou indirectement dans les industries de ces secteurs. De plus, un nombre croissant de gouvernements, partout dans le monde, reconnaît les avantages de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable en tant qu'éléments centraux de toute stratégie de développement associant économie et l'écologie.

Par ailleurs, on considère de plus en plus les sources d'énergie renouvelables comme un facteur essentiel de l'accès à l'énergie, en particulier dans les régions rurales des pays en développement. L'énergie renouvelable est désormais reconnue comme une option viable pour améliorer la qualité de vie de millions de personnes. Ceci étant, même s'il reste beaucoup à faire pour procurer à tous un accès à l'énergie, plus de gens que jamais tirent aujourd'hui leur énergie à partir des sources renouvelables et cela au fur et à mesure que la capacité augmente, que les prix baissent et que la part des sources renouvelables dans l'offre mondiale d'énergie augmente (source REN21).

Pour les pays africains, à l'instar des autres pays en développement, le système énergétique est basé sur une forte utilisation de la biomasse (70% de la consommation finale d'énergie) dont l'usage affecte l'équilibre des écosystèmes avec tout ce que cela implique en termes de dégradation des sols, de désertification et de confinement des femmes dans une trajectoire de pauvreté.

Dans la zone Ouest Africaine, 237 millions de personnes vivent sans un minimum d'accès à l'électricité et aux services énergétiques associés (le taux d'accès y est seulement de 20%). Le faible accès à l'électricité ne permet pas d'asseoir les bases d'un développement et plonge les populations dans une situation de précarité aujourd'hui exacerbée par le changement climatique. Cela se traduit par un faible niveau de consommation d'électricité

d'une moyenne de 100 KWh/habitant en Afrique de l'Ouest contre 1 155 KWh dans les pays émergents.

La faiblesse des infrastructures en Afrique explique en partie son niveau de pauvreté énergétique. Par ailleurs, au niveau macroéconomique, la satisfaction de la demande en produits pétroliers pour la génération d'électricité et celle du secteur du transport grève les budgets des Etats. Dans les pays importateurs, la facture pétrolière peut représenter jusqu'à 40 à 50% des recettes d'exportation plongeant les pays dans des situations de déficits chroniques de leur balance de paiement et les populations dans la précarité absolue.

Paradoxalement, le monde et plus particulièrement l'Afrique, dispose de grandes potentialités en énergies renouvelables et pour l'essentiel il s'agit de technologies matures, parfaitement maîtrisées et qui ont démontré leur capacité à renforcer le mix énergétique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en minimisant l'impact sur l'environnement.

En Afrique, les potentialités sont multiples qu'il s'agisse de l'hydroélectricité, du solaire thermique ou photovoltaïque, des bioénergies, de la géothermie ou encore de l'énergie éolienne. Toutes ces filières démontrent au quotidien de part le monde la disponibilité en ressources énergétiques durables et inépuisables adaptées aux différents contextes locaux. Pour autant, leur exploitation à large échelle ne pourra se faire sans une volonté politique réelle et sans un élan international de solidarité pour répondre aux préoccupations de développement adapté au contexte spécifique de la lutte contre la pauvreté (source Secou SARR et Stéphane POUFFARY).

Conclusion : La transition énergétique en tant qu'invitation au partage et à l'action

La transition énergétique est sans aucun doute un des plus grands défis de notre temps et nous ne pourrions l'atteindre que collectivement. Que nous soyons un représentant du secteur public ou du secteur privé ou encore un acteur de la société civile, quel que soit notre pays d'origine ou celui dans lequel nous vivons, chacun d'entre nous a un rôle à jouer et il s'agit sans plus attendre que chacun s'engage à modifier ses pratiques personnelles et professionnelles et à regarder l'énergie comme un bien précieux de l'humanité et non plus comme une simple ressource inépuisable. ■





JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La gestion de l'alimentation au cœur des préoccupations du monde

Célébrée sous le thème : « Réfléchis-Mange-Garde-Réduisez votre empreinte alimentaire », la journée mondiale de l'environnement a été une occasion de réfléchir sur la problématique de la gestion alimentaire à travers le monde.

Selon une étude menée par le World Resources Institute (WRI) et le programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) en s'appuyant sur des recherches de la FAO intitulée « la réduction des pertes de produits alimentaires et de déchets, démontre que plus de la moitié de la nourriture perdue et gaspillée en Europe, aux USA, au Canada et en Australie se produit près de la fourche au stade de la consommation. Dans les pays en développement, en revanche, environs les 2/3 de la nourriture perdue et gaspillée se produit à proximité de la ferme après la récolte et le stockage.

Par ailleurs, « Il s'est avéré qu'au 21ème siècle, près de 25% de toutes les calories liées à la culture et la production d'aliments sont perdues ou gaspillées entre la ferme et la fourchette nourriture qui pourrait nourrir les affamés, de la nourriture qui a requis l'énergie, de l'eau et des sols dans un monde où on assiste de plus en plus à la rareté des ressources naturelles et les préoccupations environnementales comme les changements climatiques », a déclaré Achim Steiner, Sous-secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE. « Au-delà de tous les avantages pour l'environnement, la réduction des pertes alimentaires et le gaspillage permettra d'économiser de l'argent pour les personnes et les entreprises », a déclaré Craig Hanson, Directeur du peuple de l'IRG et Programme des écosystèmes et co-auteur de l'étude.

L'analyse séparée coordonnée par la FAO qui sera publié bientôt indique que si la perte de nourriture et les déchets étaient un pays, il serait le troisième émetteur le plus élevé de gaz à effet de serre après les Etats-Unis et la Chine. Le rapport montre, par exemple, que l'eau utilisée pour produire de la nourriture perdue ou gaspillée dans le monde chaque année pourrait remplir 70 millions de piscines olympiques, tandis que la quantité de terres cultivées utilisées pour produire de la nourriture gaspillée est équivalente à la taille du Mexique. Aussi, près de 28 millions de tonnes d'engrais sont utilisés chaque année pour la croissance de cette nourriture perdue et gaspillée. L'utilisation inefficace des engrais est liée à la croissance des zones «mortes» côtières à travers le monde et au changement climatique.



Piste des solutions

Au nombre de pistes de solutions proposées, ce document énumère entre autres, le Développement d'une norme mondiale commune pour mesurer et signaler les pertes de nourriture et de déchets par les gouvernements et le secteur privé; le réglage global, national, et la perte de nourriture d'entreprise et des objectifs de réduction des déchets de l'ordre de 50 pour cent; redoubler les efforts de réduction des pertes post-récolte dans les pays en développement.

Au regard de ce tableau peint, M. Steiner estime que « Tout le monde - les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires à des détaillants, les compagnies maritimes, les emballeurs, les hôtels, les restaurants et les ménages - a un rôle à jouer, et, ce faisant, peut contribuer à maximiser les possibilités de Objectifs du Millénaire pour le développement, l'éradication des inégalités dans les pays riches et pauvres et de jeter les bases d'une voie plus respectueuse de l'environnement pour des milliards de personnes. »

Dans ce même d'ordre d'idée, le PNUE, en collaboration avec la FAO et le WRAP (Waste Resource Action program), développent un programme de prévention des déchets alimentaires. Cette initiative soutiendra les gouvernements, les entreprises et les villes à mieux évaluer leurs propres niveaux de déchets alimentaires, identifier les domaines dans lesquels la nourriture est gaspillée inutilement afin d'élaborer des stratégies pour réduire ce gaspillage.

Christian D.



RÉCEPTION DE LA VEDETTE DE SURVEILLANCE DU PACEBCO POUR LE PAYSAGE LAC TÉLÉ- LAC TUMBA

Plus de 100.000 dollars US, c'est le coût de la vedette de surveillance dotée au PACEBCo pour ces opérations sur le paysage Lac Télé- Lac Tumba.

La réception de la vedette a eu lieu le 6 avril dernier. Le programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCO) désormais doté d'un outil efficace pour la surveillance d'une valeur de 109 263 dollars US. L'objectif, améliorer et renforcer la surveillance des aires protégées en Afrique Centrale en général et dans le paysage Lac Télé-Lac Tumba en particulier.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, de plusieurs partenaires et membres du comité de pilotage du PACEBCo et a été présidée par le Secrétaire Général Adjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), M. Roger TCHOUNGUI, Représentant M. Nassour GUELENGDOUKSIA OUAIDOU, Secrétaire Général de la CEEAC empêché.

Le Secrétaire Général Adjoint a souligné l'importance de l'acquisition de cette vedette dans la mise en œuvre des activités du PACEBCo en ces termes: « Cette acquisition est d'une haute portée pour une collaboration et un soutien énergiques des administrations nationales en charge de la conservation et de gestion des ressources naturelles des pays concernés par le paysage Lac Télé-Lac Tumba, en l'occurrence, la République Démocratique du Congo et le Congo Brazzaville».



Cette vedette de surveillance, de type Allstone 750 Cabinier, est dotée de deux moteurs hors bord d'une capacité de 140 CV à 4 temps, type SUZUKI. D'autres acquisitions du genre sont prévues dans les tous prochains jours dans le cadre de mise en œuvre du PACEBCo.

Rappelons que cette cérémonie de réception de la vedette de surveillance a été précédée par plusieurs réunions relevant des activités du PACEBCo. En effet, pendant deux jours, le PACEBCo a successivement tenu son 2ème Atelier régional de lancement du Fonds de développement local, après celui tenu à Douala en

mars 2013 ; sa 4ème session du comité de pilotage et la réunion de haut niveau qui a réuni tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme.

En marge de ces différentes rencontres, les experts en Développement Local du PACEBCo se sont également retrouvés avec ceux de la SNV, institution partenaire chargée de la mise en œuvre du Fonds de Développement Local, pour définir une nouvelle feuille de route dans le cadre de l'administration de ce Fonds. ■

Medard Mavoungou

Plaidoyer pour la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Afrique.



Loin de paraître comme un simple paradigme à inscrire sur la liste des effets de mode ou comme l'« affaire des autres », la RSE « doit » être plutôt considérée comme un véritable levier de la stratégie de développement durable de nos pays. D'ailleurs, la transition vers l'économie verte nous y oblige. Appréhendée comme telle, la RSE peut constituer un véritable atout pour nos TPE, PME, PMI et grandes entreprises relevant du secteur public ou privé.

En intégrant la RSE dans leur management, les entreprises « intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire », pour reprendre la définition de la Commission européenne.

Base volontaire oui, mais l'expression ne doit pas passer sous silence. Pour se répéter, cette expression est la base même de ce nouveau paradigme. On se rappellera que dans nos pays, la législation et la réglementation en matière environnementale et sociale sont souvent résumées sous le vocable « contrainte-contrôle » dont le suivi et le contrôle coûtent excessivement chers pour les pouvoirs publics. Ces mesures de polices qui prescrivent des interdictions et des obligations assorties de sanctions diverses, sans oublier les mesures fiscales sont souvent perçues par les entreprises comme une contrainte. Elles y adhèrent quand elles le désirent, tout simplement par crainte de sanctions pénales, civiles, administratives, voire même « sociales » (son image au sein de l'opinion). Comme l'adolescent qui obéit aux injonctions de son père non pas d'abord pour son propre intérêt,

mais par crainte du fouet, l'entreprise se voit comme forcée ou obligée de se conformer au droit en vigueur alors qu'elle devait le faire en vertu de sa responsabilité sociétale. C'est le fondement de son action. Le profit est certes, l'objet principal de l'entreprise, cette quête vers la création de la richesse ne doit pas dédouaner celle-ci de sa responsabilité envers la société et l'environnement. Que deviendrait à terme une entreprise dans un environnement pollué ? D'ailleurs ne dit-on pas souvent qu'un salarié ou une population en bonne santé est un potentiel client de l'entreprise ? C'est vrai que ces interrogations ne s'appliquent pas à toutes les entreprises ! C'est pourquoi la RSE implique le respect des prescriptions légales en vigueur sans que les mises en demeure de l'administration et la crainte de sanctions en soient la principale motivation. De nombreuses entreprises ont pris conscience des enjeux de la RSE. C'est le cas des entreprises du GICAM, principale organisation patronale du Cameroun qui a organisé le 22 juin dernier à Douala, une formation pour le renforcement des capacités de ses membres sur la RSE.

Toutefois, le terme volontaire n'est pas synonyme de laisser-faire ou de laisser-aller. Elle s'inscrit toujours en amont des outils juridiques mis en place par les pouvoirs publics pour encadrer le comportement de l'entreprise. Ces outils peuvent favoriser selon le cas, la régulation (mesures réglementaires, incitations économiques, normes nationales, etc) ou l'autorégulation (normes volontaires privées, labels privées, etc). Mais quelle que soit l'approche retenue, les lois et règlements resteront le principal moyens pour mieux encadrer le comportement de l'entreprise ; à condition que dans la mesure du possible, l'élaboration et la mise en œuvre de ces instruments juridiques impliquent largement toutes les parties prenantes.

Il reste maintenant à l'Union Africaine, aux Organisations sous régionales, aux Etats et aux collectivités locales décentralisées, en collaboration avec les autres parties prenantes, de clarifier leur politique publique de la RSE. ■

Brice Séverin PONGUI
Juriste de l'environnement

Membre de la Commission de Droit de l'environnement
de l'UICN et de la Société française pour le Droit de
l'environnement.

PUBLICATION DU LIVRE LE CRI DE LA FORET

THEATRE

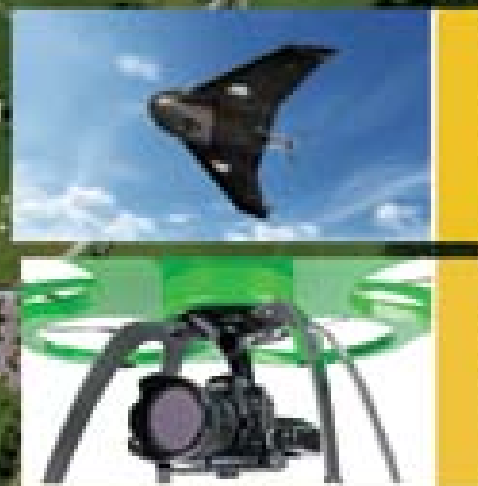
PAR HENRI DJOMBO
OSEE COLINS KOAGNE



HEMAR

LES ÉDITIONS HEMAR

TRIMBLE UNMANNED AIRCRAFT SYSTEMS FOR SURVEYING AND MAPPING



GeoSpace Africa Ltd

BP : 4474 Douala
Tel: (+237) 70 28 01 01 / 33 43 80 92 / Fax : 33 42 72 22
Geospaceafrica2012@gmail.com / ekepeden@yahoo.fr

Matériels et solutions:
Topographe-Géodésie-SIG-Cartographie
Photographie aérienne
Modélisation scanner 3D- Formation - S.A.V

 **Trimble.**
www.trimble.com